

20170523_105416.jpg

20170523_105418.jpg

20170523_105209 jpg



&cotone, le 4 mars 2019

NOTE DE DIMENSIONNEMENT DES DEBITS ET VOLUMES RUISSELES

	décennal			centennal		
Nom ouvrage	VAL 2	VAL 10	MAR 2	VAL 2	VAL 10	MAR 2
surface terrain ha	940 000	5 100 000	720 000	940 000	5 100 000	720 000
Coefficient de ruissellement moyen(%)	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0
Longueur hydraulique (m)	1200	3800	1600	1200	3800	1600
dénivelé (en m)	18	75	20	18	75	20
pente (%)	1,50	1,97	1,25	1,50	1,97	1,25
g G	100	128	97	100	128	97
G P K > F temps concentration rural	55	124	61	55	124	61
temps rural	23	50	31	23	50	31
a ati	60	122	58	60	122	58
g T	63	147	55	63	147	55
Tc (en min)	60	125	58	60	125	58
coefficients de a à Tc	7,23	7,23	7,23	20,712	20,712	20,712
montana b à Tc	0,7	0,7	0,7	0,842	0,842	0,842
intensité à Tc (mm/min)	0,414	0,247	0,421	0,663	0,356	0,678
débit de pointe sans aménagement, Qp						
(m3/s)	0,583	1,886	0,455	0,935	2,722	0,733
Volume ruisselé pour l'orage 1h	2 157	11 705	1 652	3 164	17 167	2 424
Volume ruisselé pour l'orage 3h	2 893	15 698	2 216	4 289	23 271	3 285
Volume ruisselé pour la pluie de 24h	4 298	23 317	3 292	6 057	32 864	4 640
Volume ruisselé pour la puie de 48h	5 101	27 678	3 907	7 005	38 005	5 365
temps de vidange (h)	19	21	26	19	21	21
débit de fuite (I/s)	40,0	200,0	25,0	50,0	250,0	35,0
débit de fuite (m3/s)	0,040	0,200	0,025	0,050	0,250	0,035
Temps critique (min)	491	551	656	216	238	240
pluie à Tcr (m)	0,046	0,048	0,051	0,048	0,049	0,049
volume global à retenir (m3)	2748	15434	2295	3448	19000	2686
volume final à retenir (m3)	2 800	15 500	2 300	3448	19000	2686
débit de fuite moyen (I/s)	40	200	25	50	250	35
surverse (m3/s)	1,6	5,2	1,3	1,6	5,2	1,3



Maître d'ouvrage : SMBV DE L'ANDELLE

18 ROUTE DE LA CAPELLE 76780 CROISY SUR ANDELLE

Réalisation de l'ouvrage hydraulique de lutte contre les inondations Val 10

Etude géotechnique d'AVANT-PROJET (G2)

Commune de Ry (76)



						Mission géotechnique	
Α	Définitif	06/2018	Ecotone Ing.	Y. PECOURT	2018/R1/76/0529 D2018/0903	AVP	SMBV ANDELLE
L'INGÉNII	POIBI ERIE QUALIFIÉE	Advesse postale_ZAC de la Briqueterie – 76160 SAINT JACQUES SUR DARNETAL ① 02 35 60 14 51 - 502 35 60 14 53 - email: ;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;					



Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
SITUATION GÉNÉRALE – CONTEXTE GÉOLOGIQUE LOCAL	7
Situation générale, morphologie	
Contexte geologique local	8
RECONNAISSANCES	.12
PRECONISATIONS TECHNIQUES	. 15
Potentiel de réemploi des matériaux de déblai	. 15
Stabilité interne	
Etanchéité	.25
Préconisations d'ordre général	. 26
	SITUATION GÉNÉRALE – CONTEXTE GÉOLOGIQUE LOCAL Situation générale, morphologie

ANNEXES

ANNEXE A: PLAN D'IMPLANTATION DES RECONNAISSANCES

ANNEXE B: SONDAGES A LA TARIERE MECANIQUE ANNEXE C: SONDAGES PENETROMETRIQUES

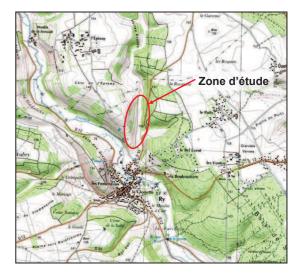
ANNEXE D : ESSAIS DE PERMEABILITE ANNEXE E: ESSAIS EN LABORATOIRE

ANNEXE F: EXTRAIT DU GUIDE SETRA-LCPC: « Réalisation des remblais et des

ANNEXE G: CLASSIFICATION DES MISSIONS GEOTECHNIQUES

SMBV Andelle Avant-Projet (Mission G2)

Plan de situation Fond de carte IGN 1/25 000ème (échelle modifiée)





SMBV Andelle Avant-Projet (Mission G2)



1- INTRODUCTION

La présente étude a été réalisée à la demande et pour le compte du Syndicat Mixte des bassins Versant de l'Andelle. Elle concerne la réalisation de l'ouvrage hydraulique Val 10 située dans le bassin versant de la Vallée Ecurée, des Marettes et de la rue du Clos. Il est implanté sur les parcelles 758 de la division cadastrale B dans la commune

La maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'étude Ecotone Ingénierie

Il s'agit d'une mission géotechnique d'avant-projet de type G2, selon la norme NF P94-500 novembre 2013, consistant à réaliser l'exécution des sondages de reconnaissance du sous-sol et l'étude de faisabilité géotechnique pour les ouvrages projetés. Selon la norme NF P94-500, les missions géotechniques doivent se suivre selon toutes les étapes du projet.

- Les objectifs de cette étude géotechnique sont :
 de préciser la nature et les caractéristiques mécaniques des terrains,
 - de préciser les niveaux d'eau en fin de chantier,
 - de définir les conditions d'extraction et de réutilisation des matériaux de déblais (possibilité ou non de réemploi des déblais en remblais et les conditions de mise en œuvre).
 - de confirmer la possibilité de maintenir les pentes de talus proposées par la maîtrise d'œuvre,
 - de préciser les conditions de fondation des ouvrages,
 - de préciser les dispositions constructives particulières (amélioration des sols, drainage, blindage...).

La zone d'emprise du projet a fait l'objet de plusieurs investigations géotechniques, à savoir:

Sondages in situ :

- 5 sondages géologiques à la tarière mécanique, Ø 150 mm, réalisés à une profondeur de 2 m (noté SG1 à SG5);
- 1 sondage géologique à la tarière mécanique, Ø 63 mm, réalisé à une profondeur de 10 m (noté TA1);
- $3\ \text{sondages}$ pénétrométriques, réalisés à une profondeur de 8 m (notés Pdy1 à Pdy3);
- 5 essais de perméabilité de type Porchet (notés P1 à P5) ;
- 2 panneaux électriques de 32 électrodes (notés PE1 et PE2) ;
- 3 prélèvements d'échantillon remanié;
- 1 prélèvement d'échantillon intact.

> Essais de laboratoire réalisés

- 3 essais de classification GTR comprenant :
- Teneur en eau naturelle (norme AFNOR NF P 94-050);
- Essai au bleu (norme AFNOR NF P 94-068);
- Analyse granulométrique (norme AFNOR NF P 94-056);
- 2 essais Proctor-IPI pour déterminer l'indice de portance immédiat (norme AFNOR NF P 94-078) et la qualification de l'optimum Proctor ;
- 2 essais de cisaillement (1 sur échantillon naturel et 1 sur échantillon à l'OPN) (norme AFNOR NF P94-071-1);
- 1 essai de perméabilité sur échantillon compacté à l'OPN (norme AFNOR NF X30-441).

Les sondages ont été réalisés au cours des semaines 16 et 17. L'implantation des différents sondages est indiquée sur le plan d'implantation des reconnaissances disponible en ANNEXE A.

Les documents qui nous ont été fournis et/ou utilisés sont les suivants :

- Plan d'avant-projet
- Extraits de la carte géologique de Rouen Est (source BRGM) ;
- Extrait de la carte du risque argile (source BRGM) ;
- Extrait de la carte cavité (source BRGM);
- Extrait de la carte BASIAS-BASOL (source BRGM);
- Extrait de la carte IGN au 1/25 000ème

Caractéristiques de l'ouvrage

	Val 10
Volume :	15 500 m ³
Plus Haute Eau :	83,30 m
Fond du bassin :	80,00 m
Côte crête	83,50 m
Hauteur d'eau :	3,2 m
Pentes :	3H/1V

Tableau 1 : Récapitulatif des caractéristiques de l'ouvrage

Textes de référence

- « Petits barrages de ralentissement dynamique en Seine Maritime ; Principes de conception et de réalisation » S. Merckle, P. Royet, CEMAGREF, 2010 ;
- Fascicule I et II du Guide technique de réalisation des remblais et des couches de formes (SETRA/LCPC);
- Guide technique « Etude et réalisation des remblais sur sols compressibles » (SETRA/LCPC);



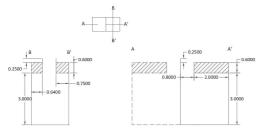
Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique

2- SITUATION GÉNÉRALE - CONTEXTE GÉOLOGIQUE LOCAL

2.1 Situation générale, morphologie

Le site d'étude est situé au Nord du centre-ville de Ry. Le site est situé dans un talweg Des chaussées bordent le projet au Sud et à l'Est. Des bâtiments sont présents au Sud de la parcelle du projet. La parcelle est globalement en pente faible vers le Sud.

Une cuve à cidre est présente sur la parcelle. Elle est situé au droit de l'ouvrage. Les dimensions sont, a priori les suivantes :



ns approximative de la cuve



Figure 2 : emprise de la cuve

Le projet se situe à la côte NGF 80

SMBV Andelle Avant-Projet (Mission G2)



- Norme XP ENV 1997-1 : Eurocode 7 : calcul géotechnique Partie 1 : règles générales
- Norme NF P11-300 : Exécution des terrassements Classification des matériaux utilisables dans la construction des remblais et des couches de forme d'infrastructures routières ;
- Fascicule n°62 Règles techniques de conception et de calcul des fondations des ouvrages de génie civil ;
- « Guide technique des Bassins de retenue d'eau fluviales ». Agence de l'eau, Service technique de l'urbanisme. Lavoisier Tec & Doc 1994 ;
- « Digues et barrages en terre de faible hauteur ». Bulletin de liaison des laboratoires des Ponts et Chaussées. 1984 ;
- « Petits Barrages, recommandations pour la conception, la réalisation et le suivi ». CEMAGREF. 2002.





2.2 Contexte géologique local

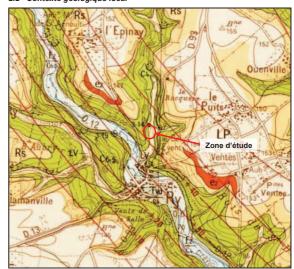


Figure 3 : Extrait de la carte géologique de Rouen Est (1/50 000ème, source BRGM

D'après la carte géologique de Rouen Est (Figure 3) à l'échelle 1/50 000ème, le site serait présenté les formations suivantes du haut en bas :

- Limons des fonds de vallées sèches, LV. Cette formation est formée de matériaux meubles, solifluées dans les fonds de vallées. Elle est constituée d'argiles à silex, blocs de craie, sables et grès tertiaire. Son épaisseur est de quelques mètre ;
- Campanien Santonien, $C_{6.5}$. Cette formation est formée de craie blanche à silex traçants. L'épaisseur de cette formation est de 150 m ;
- Coniacien, C_4 . Cette formation est formée d'une craie jaunâtre à silex dolomitique. Son épaisseur est de 50 m.

<u>Hydrogéologie</u> : Sur site, et au moment des investigations, il n'a été constaté aucun écoulement de surface.



La carte hydrogéologique de l'atlas hydrologique de la Normandie situe la nappe à une profondeur de l'ordre de 70 m NGF

Nous rappelons que les observations hydrogéologiques sont ponctuelles et que le niveau des nappes peut varier au cours du temps, notamment en fonction des précipitations.



Figure 4 : Extrait de la carte d'aléa inondation des sédiments (1/10 000ème, source BRGM)

La parcelle est zone d'aléa fort pour l'inondation des sédiments par remonté de nappe.

Depuis le 1er mai 2011, la France dispose d'un nouveau zonage sismique divisant le Territoire national en cinq zones de sismicité croissante (articles R.563-1 à R.563-8 du code de l'environnement, modifiés par le décret no 2010-1254 du 22 octobre 2010, et article D.563-8-1 du code de l'environnement, créé par le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010):

La commune de Rv se trouve en zone de sismicité 1(très faible)

	and ad ity oo aca		* * *
Zone de sismicité	Niveau d'aléa	a _{gr} (m/s²)	
Zone 1	Très faible	0,4	
Zone 2	Faible	0,7	
Zone 3	Modéré	1,1	
Zone 4	Moyen	1,6	
Zone 5	Fort	3	

Figure 5 : zonage sismique de la France

9

IMS

Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique



Figure 8 : Extrait de la carte d'aléa cavités (1/25 000 ème, source BRGM)

Nous avons réalisé une recherche documentaire et morphologique concernant les indices de cavité. Les prestations qui nous ont été commandées ne comprenaient pas la réalisation de sondages profonds.

La Normandie est l'une des régions françaises les plus exposées aux risques d'effondrement de cavités souterraines. Il faut distinguer les cavités d'origine naturelle de celles d'origine anthropique.

- Les cavités d'origine naturelle résultent de la dissolution de la craie par les eaux d'infiltration. Elles sont essentiellement situées sous les plateaux et en pieds de falaise.
- En Hauto-Normandio on estime à entre 100 000 et 120 000 le nombre de marnières. Les estimations de la

marrières est connu et recense.

Dans ce contexte, la présence d'une cavités outerraine n'est jamais à exclure au-delà de la profondeur des investigations réalisées dans le cadre de cette étude. Nous rappelons de plus que les sondages effectués restent des sondages procueuls et peu profonds. La recherche de cavité la plus adaptée est le maillage de forages profonds (1 tout les 2,5-3m) préconisé par les services de la DDE76.



Risque retrait-gonflement : D'après la base de données du BRGM, l'aléa retrait-gonflement est faible au niveau du projet. Compte tenu des terrassements et des variations de faciès possibles, cet aléa peut varier et engendrer des prescriptions particulières quant à la réalisation de l'ouvrage et la réutilisation des matériaux.



Figure 6 : Extrait de la carte d'aléa retrait-gonflement (1/10 000ème, source BRGM)

Risque pollution

D'après les bases de données du BRGM et de BASIAS, aucun site pollué n'est répertorié à proximité du projet.



Figure 7 : Extrait de la carte d'aléa pollution (1/10 000ème, source BRGM, BASIAS-BASOL)

Recherche des cavités : D'après les données recueillies auprès du BRGM, de la BDCAVITE, aucune cavité n'est recensée au droit du projet

10



3- RECONNAISSANCES

Le tableau ci-après présente les résultats des observations lithologiques dans les

Sol	Faciès	TA1
Sol 0	Terre végétale	0 à 0,2 m/TN
Sol 1	Limon argileux marron	0,2 à 3,0 m/TN
Sol 2	Argile beige à blanche	3,0 à 6,5 m/TN REFUS
Sol 3	Craie	1
EAU	1	/

Tableau 2 : récapitulatif des lithologies observées dans les sondages

Le sondage TA1 a été arrêté suite à un refus sur sol plastique.

Sol	Faciès	SG1	SG2	SG3	SG4	SG5
Sol 0	Terre végétale	0 à 0,2 m/TN				
Sol 1	Limon argileux marron	0,2 à 2,0 m/TN FIN				
Sol 2	Argile beige à blanche	1	1	/	1	1
Sol 3	Craie	/	1	/	1	1
EAU	1	1	1	1	1	/

Tableau 3 : récapitulatif des lithologies observées dans les sondages

Le tableau ci-après présente les résultats obtenus par le sondage au pénétromètre dynamique (résistances en pointe Qd en MPa en bleu et profondeur en m/TN en rouge):

Sol		Pdy1	Pdy2	Pdy3
Sol 1	Qd MPa Z m/TN	1,3 à 3,5 0,0 à 3,8	1,4 à 4,4 0 à 3,0	1,3 à 8,7 0 à 3,0
Sol 2	Qd MPa Z m/TN	1,3 à 8,8 3,8 à 6,6	3,4 à 46,3 3,0 à 5,8	7,0 à 69,5 3,0 à 5,2 REFUS
Sol 3	Qd MPa Z m/TN	1,6 à 13,2 6,6 à 8,0 FIN	0,9 à 17,9 5,8 à 8,0 FIN	/
EAU		0.40 m/TN	0.18 m/TN	0.78 m/TN

Tableau 4 : récapitulatif des résistances en pointes et caractéristiques pénétrométriques

Le sondage Pdy3 a été arrêté suite à un refus sur sol plastique.

Le tableau ci-après présente les résultats obtenus par les essais de perméabilité

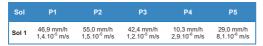


Tableau 5 : récapitulatif des essais de perméabilité

Nous avons réalisé un panneau électrique le long de l'ouvrage

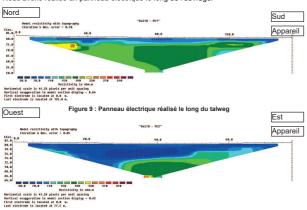


Figure 10 : Panneau électrique réalisé en travers du talweg

Un panneau électrique de type Wenner-schlumberger (noté PE1 sur le plan d'implantation des reconnaissances) a été réalisé le long du talweg. Ce dispositif consiste en la mise en place d'un système de 32 électrodes (espacés de 5 m pour le profil PE1 et 2,5 m pour le profil PE2) par lesquelles est injecté et collecté un courant électrique permettant la mesure d'une différence de potentiel. Le profil a été réalisé avec un système Terrameter SAS1000 et un ES464. Les données ont été traitées avec le logiciel S4Kwin et visualisées avec le logiciel

Res2DInv

Ce panneau met en évidence

Des terrains de résistivité faible (30 à 100 Ω.m) correspondant aux matériaux argileux de couleur bleu ;

13



15

Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique

4- PRÉCONISATIONS TECHNIQUES

4.1 Potentiel de réemploi des matériaux de déblai

Les limons (sol 1), de classe A1 à A2 constituent des « limons sables fins argileux, limons, argiles peu plastiques et blocs de silex... » Suivant le GTR 92. Les sols de cette classe sont réutilisables en remblai à condition qu'ils soient dans un état hydrique moyen (m). Il conviendra cependant de ne pas les utiliser lors de pluies

Pour obtenir le volume nécessaire à la réalisation de l'ouvrage, des substitutions pourront être nécessaire, notamment au droit de la zone inondable. Les sols inutilisés pourront être remis en remblais pour combler les substitutions. Comme pour l'ouvrage, la mise en œuvre des sols devra suivre les prescriptions du quide SETRA-LCPC pour « la réalisation des remblais et couches de forme ». Nous recommandons également que les zones de substitution soient reportées sur les plans de recollement à l'issue des travaux

En cas de zone d'emprunt, celle-ci devra impérativement être reportée sur les plans de recollement après création de l'ouvrage.

A titre informatif, les matériaux à l'état th ne sont pas réutilisables en l'état et nécessite un aérage. Les matériaux à l'état ts ne sont pas réutilisables en l'état et nécessite une humidification.

Les matériaux à l'état h restent difficiles à mettre en œuvre. Au besoin, leur portance peut être améliorée par un <u>traitement adéquat</u>. Leur forte sensibilité à l'eau implique l'arrêt du chantier en cas de précipitation même modérée.

La réutilisation des sols devra suivre les prescriptions du quide SERTA-LCPC de « La réalisation des remblais et couches de forme »

Les conditions hydriques du sol peuvent être différentes au moment des travaux. Les sols de classe Á, sont des sols sensibles à l'eau, pour lesquels la consistance peut changer brutalement pour des variations de teneur en eau faible.

Nous déconseillons le traitement à la chaux pour les matériaux identifiés. Nous recommandons de préférer l'aérage des matériaux à leur traitement. Dans le cas où le traitement à la chaux serait tout de même choisit, des tests d'aptitude aux traitements et une étude de formulation devront être menées au moment des trayaux afin de définir le pourcentage de chaux à intégrer au matériau et le gonflement du sol. Des tests de perméabilité du remblai devront également être prévus pour valider la perméabilité du remblai

L'aération des matériaux sera favorisée par le soleil et le vent. Un suivi de la teneur en eau et un brassage régulier des matériaux devront être prévu.

il appartiendra à l'entreprise réalisant les travaux d'effectuer les essais en laboratoire nécessaires afin de déterminer les conditions de réemploi des matériaux au moment des travaux.

IMS

Des terrains de résistivité élevé (100 à 180 Ω .m) correspondant aux matériaux ; craveux de couleur bleu clair à rouge

Les valeurs de résistivité sont compatibles avec les sols observés dans les sondages.

Le panneau électrique n'a pas mis en évidence de zones très résistives pouvant être le

La profondeur des terrain limoneux et argileux peut être plus profonde au centre du

Le tableau ci-après récapitule les principaux résultats des différents essais réalisés :

	Echantillons			
	Echantillons reman	iés		
	Profondeur	1,0 m	1,0	1,0
	Sol	1	1	1
	Nature géologique	Limon argileux marron	Limon argileux marron	Limon argileux marron
	Dmax (mm)	9	9	12
	Wn (%)	22,2	23,5	21,7
Naturel	80 μm (%)	96,37	95,06	92,06
Nat	VBS	2,14	4,22	2,12
	W _{OPN} (%)	15,8		15,8
	IPI nat	0,28		0,42
	Classe GTR 92	A1th	A2	A1th
	Echantillons intacts	3		
	c' (kPa)	15,67		
	φ' (°)	19,81		
	Echantillons compa	actés		
NdC	c' (kPa)	25,13		
ò	φ' (°)	33,00		
	K (m/s)	2,49.10 ⁻¹⁰		

Tableau 6 : Récapitulatif des résultats d'essais en laboratoire

SMBV Andelle Avant-Projet (Mission G2)



14

Un suivi laboratoire devra être effectué afin de valider les matériaux avant leur mise en remblai (références de compactage, état hydrique).

Dans tous les cas, l'entreprise devra scrupuleusement respecter le GUIDE TECHNIQUE SETRA DE REALISATION DES REMBLAIS.

Conditions d'extraction des matériaux

Les matériaux concernés par l'extraction seront des limons et argiles appartenant à la formation des limons des plateaux. L'extraction pourra être réalisée avec des engins classiques de movenne puissance.

Pour assurer la traficabilité du chantier, un traitement spécifique de la PST au liant hydraulique et/ou cloutage et/ou géosynthétique adapté pourrait s'avérer nécessaire en fonction des conditions hydriques de la période des travaux.

L'extraction en couches peut être adaptée compte tenu du projet. Ce type d'extraction permet l'aérage des sols extraits. Les engins les mieux adaptés dans ce cas sont des ateliers de terrassement composés de bouteurs (bulldozers) et de chargeurs.

Si des poches trop sableuses venaient à être mises à jour en fond de bassin ou au niveau de l'ancrage, elles devront être purgées et substituées sur une épaisseur minimum de 0,5 m par des matériaux de même nature que ceux employés pour le remblai. Dans le cas de bétoire, la mise en place de géocomposite de renforcement de type géotextile non tissé doté de câbles polyester cousus pourront être nécessaire. Les matériaux sableux ne devront pas faire l'objet d'une mise en remblai dans le cadre de la construction d'un ouvrage hydraulique.

Terrassement

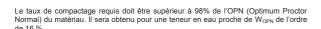
Nous recommandons la visite d'un géotechnicien à l'issue du décapage et du terrassement de l'ancrage de l'ouvrage afin de vérifier la concordance des sols avec ceux observé lors de la présente étude. La visite permettra également de vérifier l'absence d'indices de cavité sur l'emprise du projet et, le cas échéant, de préconiser les adaptations nécessaires

Des arbres sont présents à proximité et au droit de l'implantation de l'ouvrage. Une purge complète des réseaux racinaires devra être réalisée. Des surprofondeurs de terrassement pourront être possibles pour bien purger l'ensemble des racines.

Une cuve est présente au droit de l'ouvrage. Celle-ci devra être intégralement purgé. D'après nos indications, la cuve est à une profondeur de l'ordre de 3,6 m/TN.

4.2 Mode de réalisation du compactage

Les différents remblaiements seront réalisés par la mise en place de couches minces (épaisseur de 20 ou 30 cm). Le compactage, d'énergie moyenne, devra être réalisé à l'aide d'un compacteur à pied de mouton (VP4 ou VP5). Ce matériel permet d'obtenir un bon contact entre les couches et ainsi de réduire les infiltrations préférentielles au sein d'un remblai « mille-feuilles » réalisé par un cylindre lisse



Les travaux devront <u>impérativement</u> se dérouler en <u>période sèche</u>. La mise en œuvre des matériaux devra être conforme aux conditions d'utilisation des matériaux en remblai, définies par le guide technique du SETRA.

Nous attirons l'attention du pétitionnaire sur le fait que des contrôles de la mise en œuvre des matériaux devront être prévus lors de la réalisation des terrassements (contrôle des fonds de fouille et contrôle du compactage). A ce titre, IMSRN se tient à la disposition du maître d'œuvre pour le suivi des travaux et la réalisation des contrôles de compactage.

Dans le cas de l'utilisation de matériaux de nature différente (limons et argiles à silex par exemple), on évitera de les superposer à la construction du barrage. Pour la création d'un barrage pseudozoné, il est préférable de juxtaposer les matériaux de sorte que l'argile se retrouve en masque amont (voir Figure 11).

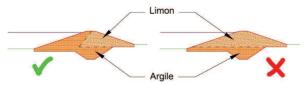


Figure 11 : schéma de principe de la réutilisation de deux sols

4.3 Assise du barrage

L'ancrage du barrage sera réalisé à une profondeur de 1,0 m sous les pieds de talus. Une clef d'étanchéité sera réalisée à 2,0 m sous le pied de talus amont de l'ouvrage.



Figure 12 : coupe de principe de l'ancrage de l'ouvrage

La valeur minimale à retenir en terme de résistance de pointe est de q_d = 2740 kPa

17



Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique

	Sol 1 Terrain naturel	Sol 2 Argile beige	Sol 2 Limon compacté
Poids volumique y (kN/m³)	19	19	20
Cohésion, c (kPa)	10	5	10
Angle de frottement, • (°)	20	30	30

Tableau 8 : récapitulatif des caractéristiques de sol pour la modélisation Talren

Nous avons réalisé un calcul de stabilité du talus amont en situation accidentelle du remblai constituant l'ouvrage (remplissage et vidange rapide du basin) avec une pente égale à 3H/1V:

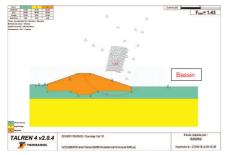


Figure 13 : Stabilité du talus amont lors du remplissage et de la vidange rapide du bassin

La stabilité du talus amont du bassin, lors de son remplissage et de sa vidange rapide, est vérifiée. Le facteur de sécurité est égal à 1,43; supérieur à la valeur seuil de 1,0 (Figure 13).

Nous avons réalisé un calcul de stabilité en situation fondamentale du remblai constituant l'ouvrage avec une pente égale à 3H/1V:

IMS

La contrainte de calcul est de :

 $q_u = q_d / 6 = 460 \text{ kPa}$

La hauteur maximale du barrage est de 3,5 m. Le poids propre du barrage est estimé à .

 $G = \gamma_h \times (H_{digue} + H_{ancrage}) = 20 \times (3.5 + 2.3) = 116 \text{ kPa}.$

Le critère de portance est donné par : $q_{ELU} = q_u / 2 = 240 \text{ kPa}$

1,35 x G = 157 kPa < q_{ELU} = 290 kPa

La portance est vérifiée pour une profondeur d'ancrage de 2,0 m/pied de talus amont. Des sols argileux mous ont été mis en évidence dans le sondage TA1 sur une épaisseur de plusieurs mètres. Ces sols argileux peuvent être compressibles. Des purges complémentaires pourront être nécessaires.

Afin de caractériser les tassements des argiles, nous recommandons la réalisation de sondages pressiométriques et de sondages carottés avec prise d'échantillon intact pour réalisation d'essais oedométriques.

On prévoira le compactage du fond de fouille avant le terrassement du barrage

Suivant les conditions climatiques lors des travaux, les matériaux sont susceptibles de matelasser, même en période sèche ou de ne pas avoir une portance suffisante pour que le compactage puisse correctement être réalisé. Il pourra s'avérer nécessaire de prévoir des purges complémentaires. Le cas échéant, l'amélioration de la portance pourra être envisagée par une solution géosynthétique à définir en phase projet.

4.4 Stabilité externe de l'ouvrage

Des calculs de stabilité à la rupture circulaire selon la méthode de Bishop ont été réalisés à l'aide du logiciel Talren 4 (Terrasol) sur la base des données initiales fournies par le maître d'œuvre. Si des changements (hauteur, largeur...) sont à prévoir, une mission géotechnique complémentaire devra en tenir compte.

Les calculs ont été menés en prenant en compte les coefficients de sécurité de l'Eurocode 7, selon l'approche 2, en retenant un coefficient de méthode global de 1,1 (ouvrage peu sensible aux déformations). Le coefficient de sécurité minimal à atteindre est de 1.

Γ_{\min}	Γ_{sl}	Γ'si	Γ_{o}	$\Gamma_{c'}$	Γ_{cu}	Го	Γ_{s3}
1,00	1,00	1,00	1,25	1,25	1,40	1,30	1,10

Tableau 7 : récapitulatif des coefficients de sécurité utilisés

Les caractéristiques mécaniques des couches de sol considérées ont été évaluées d'après les sondages géotechniques et essais de laboratoire mis en œuvre. Pour les calculs, nous considérerons les hypothèses suivantes :

18





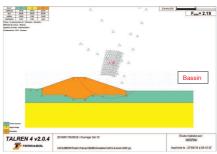


Figure 14 : calcul de stabilité du remblai amont en situation fondamentale

La stabilité du remblai amont est assurée pour une pente de bassin égale à 3H/1V. Le coefficient de sécurité atteint 2,19 pour une valeur seuil égale à 1,0.

Nous avons réalisé un calcul de stabilité du talus aval en situation accidentelle du remblai constituant l'ouvrage (remplissage et vidange rapide du basin) avec une pente égale à 3H/1V:

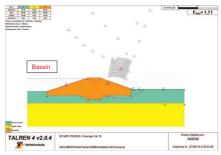


Figure 15 : Stabilité du talus aval lors du remplissage du bassin

La stabilité du talus aval du bassin, lors de son remplissage, est vérifiée. Le facteur de sécurité est égal à 1,71; supérieur à la valeur seuil de 1,0 (Figure 15).

Nous avons réalisé un calcul de stabilité en situation fondamentale du remblai constituant l'ouvrage avec une pente égale à 3H/1V :

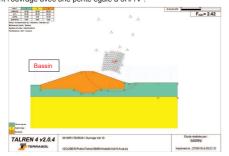
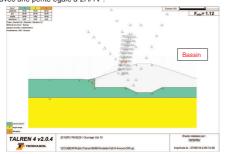


Figure 16 : calcul de stabilité du remblai aval en situation fondar

La stabilité du remblai aval est assurée pour une pente de bassin égale à 3H/1V. Le coefficient de sécurité atteint 2,42 pour une valeur seuil égale à 1,0.

Nous avons réalisé un calcul de stabilité en phase chantier du terrassement de l'ouvrage avec une pente égale à 2H/1V :



La stabilité en phase chantier est assurée pour une pente de terrassement égale à 2H/1V. Le coefficient de sécurité atteint 1,12 pour une valeur seuil égale à 1,0

21



Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique

- Les interfaces entre 2 sols différents soumis à un écoulement perpendiculaire ou
- parallèle à l'interface,
 les zones de sol soumises à un fort gradient hydraulique,
- les zones de sol soumises à un fort écoulement vertical ascendant.

Méthodologie

Considérant les profils de digues, la géométrie des interfaces et les conditions hydrauliques (crue puis décrue rapide), l'analyse suivante est appliquée.



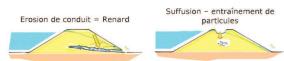


Figure 19 : Deux exemples d'érosion interne mis en évidence par les calculs de stabilité interne

Les sables et argiles étudiés sont sensibles aux phénomènes de suffusion. Les Les salies et argiles etudies sont serisibles aux prenoinieries de suricipison. Les principaux risques d'érosion dans l'étude de ce cas sont l'érosion régressive par l'émergence d'un bulbe saturé au niveau du talus aval et la création de bétoire en fond de bassin. Les graphes PlaxFlow ci-après présentent, pour une coupe type de l'ouvrage, une situation hydraulique de crue calculée sur 24h: IMS

Nous avons également modélisé la phase chantier pour la purge de la cuve avec des pentes de terrassement de 2H/11/. Ce calcul prends en compte une surcharge liée à la circulation des engins de chantier de 10 kPa.

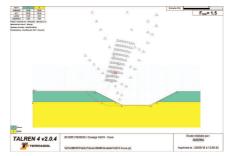


Figure 18 : calcul de stabilité en phase chantier, purge de la cuve

La stabilité en phase chantier est assurée pour une pente de terrassement égale à 2H/1V. Le coefficient de sécurité atteint 1,50 pour une valeur seuil égale à 1,0.

Afin d'éviter les phénomènes d'érosion accélérés, nous recommandons également de protéger les talus contre l'érosion. Cette protection pourra être obtenue par un engazonnement entretenu avec un apport éventuel de terre végétale sur une épaisseur de 0,2 à 0,3 m. Le maintien de la terre végétale pourra éventuellement être réalisé à l'aide d'un géosynthétique accroche terre.

4.5 Stabilité interne

NB : L'état de l'art en matière d'évaluation du risque d'érosion interne est à la fois riche de méthodes diverses et pauvre en termes de précision. Le projet national **Erinoh** (ERosion INterne des Ouvrages Hydrauliques), auquel **IMSRN** contribue via une thèse en cours, ambitionne d'établir une méthodologie et une normalisation de l'étude de ces phénomènes. Dans le principe, pour qu'il y ait initiation d'une érosion interne, il faut que deux conditions soient réunies simultanément :

- Condition géométrique indiquant que le déplacement d'une particule de sol est
- possible (critère de Kenney & Lau et critère de Lafleur),
 Condition mécanique vérifiant que l'écoulement effectif (logiciel de calcul PlaxFlow)
 est suffisant pour bouger une particule de sol (critère de Den Adel et critère de Terzaghi).

Pour chaque condition, le choix du critère dépend du type de sol, du sens de l'écoulement, de la géométrie du terrain et des zones à risque, à savoir :

22

IMS



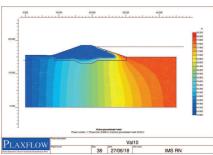


Figure 20 : imbibition du talus lors de la mise en charge de l'ouvrage

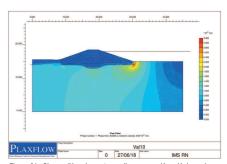


Figure 21 : Champ d'écoulement sous l'ouvrage – dégradé de couleurs

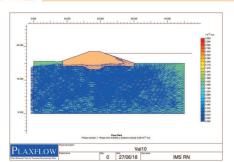


Figure 22 : Champ d'écoulement sous l'ouvrage - arrows

Nous avons considéré les hypothèses de perméabilités suivantes

Sol en place : 1.10^{-5} m/s (perméabilité mesurée) ; Sol compacté (barrage) : 1.10^{-7} m/s (perméabilité maximal requise) ;

On note ici l'imbibition du talus amont. Le bulbe de saturation n'atteint pas le talus aval. Nous notons le fort écoulement en pied de talus amont et sous le barrage. Afin de diminuer les infiltrations en pied de talus amont, nous recommandons <u>au minimum</u> le compactage du bassin sur 5 m. Le décapage du fond de bassin avec mise en place d'argile compactée (un sol d'apport pourra être nécessaire) sur une épaisseur de 0,5 m est également possible. L'utilisation des argiles du site de l'ouvrage v4.6a sera possible si les quantités disponibles sont suffisantes

4.6 Etanchéité

Le fond de fouille du barrage et du bassin seront composés de matériaux limoneux.

ANCRAGE

On prévoira la réalisation d'un ancrage du barrage à 1m/fond de bassin par rapport au pied de talus amont.

Le fond de fouille de l'ancrage devra être compacté. Ceci permettra de réduire la vulnérabilité du fond de l'ouvrage ainsi que de diminuer les risques d'infiltrations préférentiels.

Nous recommandons la mise en place d'un dispositif de drainage du talus aval de type tapis drainant, permettant l'évacuation des eaux infiltrées et des éventuelles souspressions. Le tapis drainant devra avoir une épaisseur de l'ordre 0,20 à 0,30 m. Il sera réalisé en matériau granulaire de granulométrie 20/40. Le matériau drainant sera



Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique

adaptations tant de la conception que de l'exécution qui ne sauraient être à la charge du géotechnicien

- 2- Le présent rapport et ses annexes constituent un tout indissociable. La mauvaise utilisation qui pourrait être faite suite à une communication ou reproduction partielle ne saurait engager IMS RN.
- 3- Des modifications dans l'implantation, la conception ou l'importance des constructions ainsi que dans les hypothèses prises en compte et en particulier dans les indications de la partie « Introduction » du présent rapport peuvent conduire à des remises en cause des prescriptions. Une nouvelle mission devra alors être confiée à IMS RN afin de réadapter ses conclusions ou de valider par écrit le nouveau projet
- 4- De même, des éléments nouveaux mis en évidence lors de l'exécution des travaux et n'ayant pu être détectés au cours des reconnaissances de sol (exemples : dissolution, cavité, hétérogénéité localisée, venue d'eau...) peuvent rendre caduques certaines recommandations figurant dans ce rapport.
- 5- Compte tenu de la spécificité géotechnique des travaux, nous recommandons d'être associés à l'équipe d'ingénierie pour la conception et le suivi des travaux.

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité du maître d'ouvrage ou de son mandataire de faire appliquer l'enchaînement des missions géotechniques dans le cadre de l'étude, de la conception et de l'exécution des travaux en référence à la norme NF P94-500 de décembre 2006

Nous recommandons vivement la réalisation d'une mission G2-PRO et d'une mission G4 afin d'affiner le projet et de s'assurer de la concordance des données et de la bonne réalisation des travaux. Nous nous tenons à la disposition du maître d'ouvrage pour la réalisation de ces missions.

Etablit par Y. PECOURT le 27/06/2018

SAS IMSRN - Agence Nord-Quest Voie A N'80 - ZAC sel pariqueterie 76160 ST JACQUES SUR DARNETAL Tél. 02 35 60 1453 - Fax. 02 35 60 14 53 Siret 392 433 683 00090 - capital 400 000 6

enrobé dans un géotextile filtrant. Le tapis sera mis en place avec une pente de 1% vers l'aval

Les eaux collectées dans le tapis drainant devront être évacuée à l'aval de l'ouvrage. Un drain routier Ø 160 mm sera mis en place en pied de talus aval. Des regards aveugles seront placés aux points bas pour permettre la liaison avec les tuyaux PVC d'évacuation. Le remblaiement des tranchées d'évacuation pourra être réalisé avec les limons du remblai de comblement.

Coupe de principe du tapis drainant

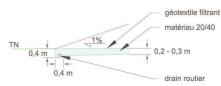


Figure 23 : coupe de principe du tapis drainant en pied de talus aval

Le drainage peut aussi être réalisé avec un géosynthétique de type enkadrain. Il appartiendra à l'entreprise ou au fournisseur de fournir une note de calcul pour justifier le dispositif.

BASSIN:

Afin de réduire les risques d'infiltrations préférentielles, on prévoira le compactage du fond de bassin.

Nous recommandons soit la mise en place d'une couche d'argile (tapis étanche) sur $0.5~\mathrm{m}$ de profondeur et $5~\mathrm{m}$ de large soit le compactage du fond de bassin sur une largeur de 5 m minimum

La mise en place d'une géomembrane peut également être envisagée. Si cette solution était retenue, l'entreprise réalisant les travaux devra fournir une note de calcul justifiant le type de géomembrane retenu ainsi que son ancrage. Un géosynthétique antipoinçonnement sera nécessaire sous la géomembrane pour éviter les déchirements de cette dernière sur les silex.

Remarque : Compte-tenu du contexte géologique en Haute Normandie la création de bassin d'infiltration et de zone d'infiltration préférentielle pourra occasionner l'ouverture de bétoire dans le bassin.

4.7 Préconisations d'ordre général

1- Les reconnaissances de sols procèdent par sondages, les résultats ne sont pas rigoureusement extrapolables à l'ensemble du site. Il persiste des aléas (exemple : hétérogénéité locale, variations de position des interfaces) qui peuvent entraîner des

26

SMBV Andelle Avant-Projet (Mission G2)



ANNEXES

ANNEXE A: PLAN D'IMPLANTATION DES RECONNAISSANCES

ANNEXE B : SONDAGES A LA TARIERE MECANIQUE

ANNEXE C: SONDAGES PENETROMETRIQUES

ANNEXE D : ESSAIS DE PERMEABILITE ANNEXE E : ESSAIS EN LABORATOIRE

ANNEXE F : EXTRAIT DU GUIDE SETRA-LCPC : « Réalisation des remblais et des

ANNEXE G: CLASSIFICATION DES MISSIONS GEOTECHNIQUES

2.7 28





ANNEXE A:

PLAN D'IMPLANTATION DES RECONNAISSANCES



29



Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique SMBV Andelle Avant-Projet (Mission G2)



	100	SMBV Andelle	cot	e Z:	profondeur 6,50 m	
génierie de et des A	s Mouvements de Sol			ondage : 5/2018	Equipe de for	age :
	Cateorius Tolking	dossier n°	inclinaison :		en cours de forage :	1
FORAGE	DESTRUCTIF	100000000000000000000000000000000000000			en fin de forage :	1
5000		2018/R1/76/0529	90°		en fin de chantier :	1
eau outil	faciès géologique su	r cuttings		observ	ations	
0.0	20 Terre végéta	ale				
	sable peu argileux gi	ris à marron				
3.0	00					
W W W						
AU A 0 8						
	Argile marneuse be	ige å blanc				
	plastique	ge a Diane				
=						
	50					
	REFUS SUR SOL P	LASTIQUE				
=						
mmentaires				Visa :	Y. PECOURT	
Ing	génierie des Mouveme					
	voie A n°80 ZAC tél. 02 35 60 14 51 - fax	de la Briqueterie -				

ANNEXE B:

SONDAGES A LA TARIERE MECANIQUE





Ingénierie des Mouveme et des Risques Nati	RIV	n°80	gence Nord Ouest ZAC de la Briqueterie aint Jacques sur Darnetal
		SONDAGE A LA PEI	LE
Affaire :	2018/R1/76	6/0529	Description du site :
Commune :	Ry		
Ouvrage :	VAL10		
Nom sondage :	SG1		
Nom des opérateurs :	Z.E.		
Date du sondage :	02/05/2018		
Matériel de sondage : Entreprise de location d	de la pelle : /		
PROFONDEUR		e, couleurs, présence de t	OGIQUE DES MATERIAUX plocs, nature des blocs, proportion des blocs, k des blocs, etc
0,20 m		Terre	végétale
2,00 m	Echar	ntillon E1 à 1,0 m	gileux marron pour essais en laboratoire SONDAGE
Tenue des parois :	1		
Eau:/			

Agence Nord Ouest
n°80 ZAC de la Briqueterie
76160 Saint Jacques sur Darnetal

SONDAGE A LA PELLE

Affaire:
2018/R176/0529
Description du site:
Ouvrage:
VAL 10
Nom sondage:
SORDAGE A LA PELLE

Affaire:
2018/R176/0529
Description du site:
Ouvrage:
VAL 10
Nom des opérateurs:
Date du sondage:
Date du sondage:
Sondeuse APAFOR100
Entreprise de location de la pelle:

PROFONDEUR

DESCRIPTION GEOLOGIQUE DES MATERIAUX
Nature, texture, couleurs, présence de blocs, nature des blocs, proportion des blocs, Damétre max des blocs, etc...

Terre végétale

Limon argileux marron

Echantillon E2 à 1,0 m pour essais en laboratoire

7510 DE SONDAGE

Tenue des parois:

Tenue des parois:

Tenue des parois:

/ Eau:/

33



Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique

Ingénierie des Mouvemer et des Risques Natu		n°80	Agence Nord Ouest D ZAC de la Briqueterie Saint Jacques sur Darnetal
		SONDAGE A LA PE	LLE
Affaire :	2018/R1/7	6/0529	Description du site :
Commune :	Ry		
Ouvrage:	VAL10		
Nom sondage :	SG3		
Nom des opérateurs :	Z.E.		
Date du sondage :	02/05/2018		
Matériel de sondage : Entreprise de location d	le la pelle : /	1	
PROFONDEUR		re, couleurs, présence de	OGIQUE DES MATERIAUX blocs, nature des blocs, proportion des blocs, ax des blocs, etc
0,20 m		Terre	e végétale
2.00 m	Echai		gileux marron pour essais en laboratoire
		FIN DE	SONDAGE
Tenue des parois :	1		
Eau:/			

SMBV Andelle Avant-Projet (Mission G2)



Ingénierie des Mouvemer et des Risques Nata		Agence Nord Ouest n°80 ZAC de la Briqueterie 76160 Saint Jacques sur Darnetal
	s	GE A LA PELLE
Affaire :	2018/R1/76/0	Description du site :
Commune :	Ry	-
Ouvrage :	VAL10	
Nom sondage:	SG	
Nom des opérateurs :	Z.E.	
Date du sondage :	02/05/2018	
Matériel de sondage : Entreprise de location d	le la pelle : /	
PROFONDEUR		ON GEOLOGIQUE DES MATERIAUX s, présence de blocs, nature des blocs, proportion des bloc Diamètre max des blocs, etc
0,20 m		Terre végétale
1,00 m		Limon argileux marron
2,00 m	Limon	eux marron à petits éléments de craie
2,00 111		FIN DE SONDAGE
Tenue des parois :	1	





Ingenierie des Mouvement des Misques Nati		n°80 76160 S	gence Nord Ouest ZAC de la Briqueterie aint Jacques sur Darnetal
		SONDAGE A LA PE	LLE
Affaire:	2018/R1/7	6/0529	Description du site :
Commune :	Ry		· ·
Ouvrage :	VAL10		
Nom sondage :	SG5		
Nom des opérateurs :	Z.E.		
Date du sondage :	02/05/2018	3	
Matériel de sondage : Entreprise de location d	de la pelle : /		
	DES	CRIPTION GEOLO	OGIQUE DES MATERIAUX
PROFONDEUR	Nature, textu		blocs, nature des blocs, proportion des blocs,
		Diamètre ma:	x des blocs, etc
		Torro	végétale
0,20 m		rene	vegetale
2,00 m		Limon ar	gileux marron
		FIN DE	SONDAGE
Tenue des parois :	1		
Eau : /	•		
Lau . /			

ANNEXE C: **SONDAGES PENETROMETRIQUES**

37 38



Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique

Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique

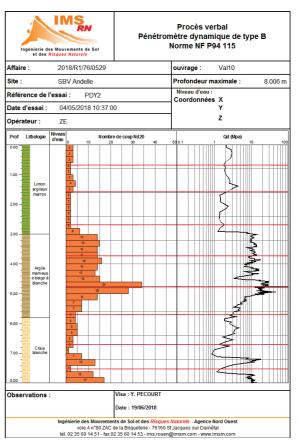
Procès verbal Pénétromètre dynamique de type B Norme NF P94 115 Affaire : 2018/R1/76/0529 ouvrage : Val10 8.033 m Profonce ...

Niveau d'eau :

Coordonnées X
Y Référence de l'essai : PDY1 Date d'essai : 04/05/2018 09:21:35 Z 0.00 Visa : Y. PECOURT Ingénierie des Mouvements de Sol et des *Risques Naturels* - Agence Nord Ouest voie A n°80 ZAC de la Briqueterie - 76160 St. Jacques sur Damétal tèl. 02 35 60 14 51 - fax 02 35 60 14 53 - ims rouen@imsrn.com - www.imsrn.com

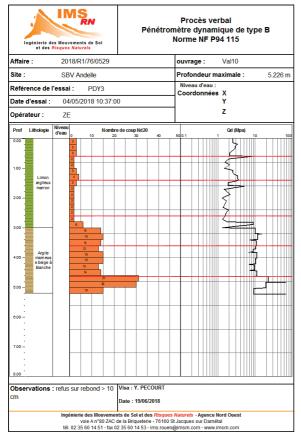
SMBV Andelle Avant-Projet (Mission G2)











ANNEXE D: ESSAIS DE PERMEABILITE

41 42



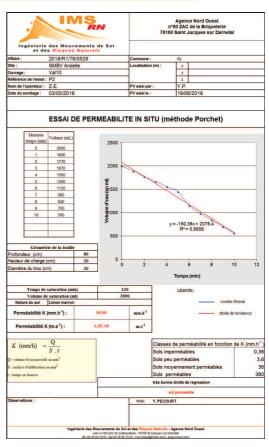
Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique

Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique

· i			N		nº80 ZAC	ce Nord Ouest de la Briqueterie Jacques sur Darnet	al
Ingénierie et de	des Mouves	Nature	de Sol				
Affaire :	2018/R1/76			Commune :	Ry		
Site :	SMBV Andel	lle		Localisation (m)	: x		
Ouvrage :	Val10				У		
Référence de l'essai					Z		
Nom de l'opérateur :	Z.E.			PV saisi par :	Y.P.		
Date du sondage :	03/05/2018			PV saisi le :	[19/0	6/2018	
	ESSAI D	E PER	MEABILIT	E IN SITU	(méthoc	le Porchet)	
Mesures	1						
temps (min)	Volume (mL)		2500 1				
0	2000		2500				
1	1900						
2	1735		500,000				
3	1620		2000				
4	1460			1			
5	1340		Volume d'eau (en mi)				
6	1200		₩ 500		-		
7	1100) a				
8	945		e e			*	
9	810		Ernon				
10	700		=		v = -132.	09x + 2006,8	
_	_		>		R2=	0,9989	
_	_						
			500				
Géomét	rie de la fouille						
Profondeur (cm)		70					
Hauteur de charge	(cm)	20	0 +	- 1	- 1		
Diamètre du trou (c	m)	20	0	2	4	6 8	10 12
			-		Temps	s (min)	
	saturation (mir		120		Léger	nde:	
	e saturation (ml)	270	0		100 mm 2	e d'essai
Nature du sol	Limon marron					courb	e oressai
Perméabilité K	(mm.h ⁻¹):		49,66	mm.h ⁻¹		droite	de tendance
Perméabilité l	(m.s ⁻¹):	1	,4E-05	m.s ⁻¹			
K (mm/h) =	Q		1	Cli	asses de pen	méabilité en fonctio	n de K (mm.h ⁻¹
K (mm/h) =	S .1				is imperméat		0.36
Q : volume d'eau percol	i an mm³				is peu permé		3,6
g : vomme d'eau percos s : surface d'infiltration						ent perméables	3,6
	en min						360
: temps en heures					els perméable s bonne droite d		360
			-	ue	sol permé	to Samon	
	-			1004. W.	PECOURT	-	
Observations:				VISA: Y. I	PECOUNT		
Observations :							
Observations :							

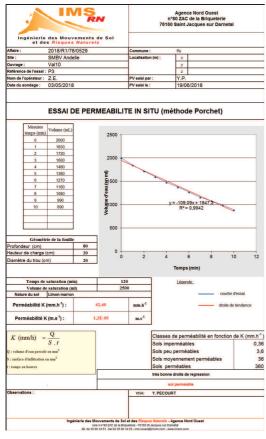
SMBV Andelle Avant-Projet (Mission G2)











Agence Nord Quest
76160 Saint Jacques au Darnetal

Anaire: 2018/R1760529

Silve: SMBV Andele

Localisation (m): x

Val10

Reterence de Tessal: P2

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018 PV saisi par: Y P,

Date du sondage: 03/05/2018

45



Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique

| Solid | Soli

SMBV Andelle Avant-Projet (Mission G2)



ANNEXE E:

ESSAIS EN LABORATOIRE





ommur ate du p ondage aférence rofonde ature d	site : l'ouvra ne : prélève e : ce de l' eur du u maté			SBV Andelle Ry Val10			norme NF	P 11-300		
om de l ommur ate du j ondage éférenc rofonde ature d	l'ouvra ne : prélève e : ce de l' eur du uve : 10!	ement : échantillo								
ommur ate du p ondage aférence rofonde ature d	ne : prétève e : ce de l' eur du lu maté	ement : échantillo					1			
ate du p ondage éférence rofonde ature d	prélève e : ce de l' eur du lu maté uve : 10!	échantillo		Ry	Localisation :	X Y	1			
ondage éférenc rofonde ature d	e : ce de l' eur du lu maté uve : 108	échantillo		- Ny	02/05/2018	Z	1			_
eférence rofonde ature d	ce de l' eur du lu maté uve : 108				SG1	Nom de l'o	pérateur :	Z.EL AZMI		
ature d	u maté	prélèusm	n		E1	Date de l'e		25/05/2018		
ature d	uve : 10				1,0	PV saisi p		Z.EL AZMI		
c de l'ét		riau :		Limon argileus	légèrement sableux marron	Date de sa	nisi du PV :	06/06/2018		
c de l'éti								•		
E										
F	Tene		naturelle Erhertilen	(NF P 94-050)	Erbant			/lène (NF P 94-068)	45.6	
-	um		Echantilion	990,90	Come	360,30		sse échantillon (g)	45,6 80	
	MTS			812.60	MTH (g) MT sec (a)	295.70		ume de bleu (mi) sse de bleu (g)	0.8	_
\vdash	MTAE			812,00	M Tare (g)	8,30	VB		2,15	
\vdash	W			22,2	W%	22,5	VB		2,10	
				ee,e		22,3				
					ANALYSE GRANULOMETR	IQUE (NF P	94-056)			_
١,	Tamis	Retus	% passant							100.00
	(mm)	cumulé (g)	cumulé							
	100	0,00	100,00							1
	80	0,00	100,00							90,00
	63	0,00	100,00							
	50	0,00	100,00							80.00
\perp	40	0,00	100,00							
\vdash	31,5	0,00	100,00							1
\vdash	20	0,00	100,00							70,00
\vdash	10	0,00	100,00							
\vdash	8	3,00	99,75							60.00
\vdash	6,3	3,60	99,63							T
\vdash	5	4.10	22.42							1
\vdash	2	5.40	99.33							50,00
	1	7,00	99.13							- 5
	0.5	8,60	90,93							43.00
	0,4	9,40	98,83							******
	0,2	15,00	58,13							1
	0,08	29,20	96,37							30,00
	MAX:		9							
										20.00
										21,110
										1
av -		de la frac	tion							10,00
% 0		de la frac 50 mm	uon							
50		100	,00							0,00
5		99,	55	8	ż	-		2		8
2		99,]		Ouverture de	tamis (mm)			
0,08	3	96,	37]						
bserva	tions :									
	Т	eneur en	eau natur	elle	22.2 % R	esponsable	du laboratoire g	éotechnique:		
			t à 80 µm				EL AZMI			
		V	BS		2,14	ate: 0	6/06/2018			
		Classe ma	atériau G	TR .	A ₁ th					

NOTICE PORTANT IMMEDIAT

| The property of the State | 1987 Acids |

49 50



51

Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique

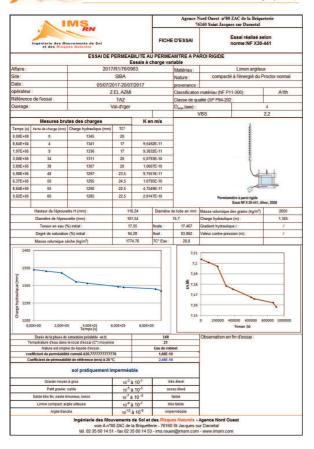
at des Rive	MŞ	N				E Effectu	ssai de	Procès v cisaillei rmémer	nent dir	ect re	ctiligne IF P 94-0	71-1	
Affaire :			RY		Site :			VAL10		Т,	Ouvrage :		VAL10
Sondage :		8	IG1		Pro	fondeur :			1,0	-	late de prél	èvement :	20/04/2018
Date de	l'essai :		08/06/2018	Opé	rateur lab	oratoire :			Z.EL AZ	OMI .	Nature du i	matériau :	
					éristiqu		nrouvet	te					Limon argileux marro
				- Curuot	onouqu		l'essai						
		Н	auteur (mm)	H ₀ (mm)	n (g/cm3)		91	Se (%)	Wo (%)	W/ (%) _W (g/cm3)		
Epr	ouvette	1	Hauteur	25	1,76	1,42	0,89	70	23,2	25,5	1,89		
Epr	ouvette	2	Hauteur	25	1,89	1,54	0,754	83	23,1	2,1	2,06		
	ouvette	_	Hauteur	25	1,75	1,42	0,90	70	23,3	22,8	2,02		
Epr	ouvette	_	Hauteur	25	1,754	1,423	0,897	70	23	22,81			
For		-	ontrainte (kPa)		mm)	τ _{ερ} (kPa)		Shp	(mm)	S,	, (mm) 5		
	ouvette ouvette		50,31 100,70		3,7		29,78				5	\vdash	
_	ouvette	_	200,78		1,7		87,00				5		
	ouvette		200,78		1,7		87,00				6		
	100 90 80 70 60 50 40 30	igeneral Array	i	2		Déplac	4 4 erment horiz	ontal (rem)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		6	7	
	20 - 10 - 0 - 0,	00	5	50,00		100,0		15 (kPa)	0,00		200,0	0	250,00
ultats		°											
= 15	,81 ,67 ternent et c	kPa kPa ohesion po	our le critère de pic ur le critère d'état f	Inal (palier)		Respons	able du la Nom Date		7.5	ique E LAZMI 06/2018			

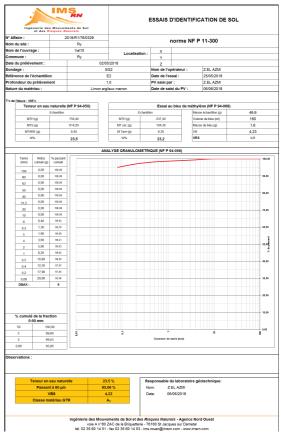
SMBV Andelle Avant-Projet (Mission G2)



loges	IMŞ					ssal de	cisaille	verbal d' ment dir nt à la no	ect re	ctiligne NF P 94-0	71-1		
	Affaire :	RY	\neg	Site	:		VAL10		1	Ouvrage :		VAL10	
S	ondage :	SG1	\neg	Pr	Profondeur :			1,0		Date de prélèvement :		20/04/201	
	Date de l'essal :	21/06/2018	0	nérateur la				Z.EL AZ	M	Nature du	matériau :		
_	Date de l'essai l	LHOULDIO	_	ctéristiqu			te			nature du	Limon argileux m compacté à l'o		
			Cara	cteriotiqu		l'essai					_	compacte a r	
		Hauteur (mm)	H ₀ (mr	n) n (g/cm3		*0	S ₀ (%)	W ₀ (%)	W ₁ (%) 7/ (g/cm3			
	Eprouvette 1	Hauteur	25,5	2,10	1,83	0,48	82	14,5	16,4	2,18			
	Eprouvette 2	Hauteur	28,0	2,11	1,84	0,48	82	14,1	15,7	2,19			
	Eprouvette 3	Hauteur	25,5	2,11	1,85	0,48	82	13,9	15,1	2,25			
	Eprouvette 4	Hauteur	25,5	2,11	1,85	0,48	82	13,9	15,1	2,25			
		Contrainte (kPa)	H	l _f (mm)	τ _{rp} (kPa)	τ _{ε ε} (kPa)	Shp	(mm)	S	h (mm)			
	Eprouvette 1	50,31		24,9	55,25	48,00	-	916		5			
	Eprouvette 2	100,70		25,3	95,64	83,66	-	512		5			
	Eprouvette 3	200,78		24,2	156,24	146,58		621		5			
	Eprouvette 4	200,78			156,24 teristiqu	146,58		821 unture		5			
	190,00			********	*******	******			20.000	5305			
	140,00						******	************			rouvette 1	******	
	120,00	1									rouvette 2		
	Pa)	1								100			
	200,00	1 -			******					- Et	rouvette 3		
	0,000 egg				•••••		******	•••••					
	20,00	***************************************				******	******		•••••			*********	
	S 840,00		i		3	4 ement horiz	ontal (mm)	š	*****		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
	28,00 0,00	i	ż		3		ontal (mm)	ė			i i		
	28,00	i	·····		3		ontal (mm)	š	*****	•	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
	28,00 0,00	i	ż		3		ontal (mm)	ě			ż		
	28.00 0.00 180 160	i	2		3		ontal (mm)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		1	ż		
	28.00 28.00 180 160 140 120	1	ż		3		ontal (mm)				į	•	
	28.00 28.00 180 160 140 120	1	ż		3		ontal (mm)	i			ż	•	
	180 160 140 120 (e 100 80 60	,	i		3		ontal (mm)	i			ż	-	
	180 160 140 120 (eg 100 40	,	i		3		ontal (mm)	i		1	į		
	180 160 140 120 (cg 100 80 40 20	1	2		3		ontal (mm)	•		1	Ť		
	180 160 140 120 (6) 100 40 20 0		-		Déplac	ement horiz							
	180 160 140 120 (cg 100 80 40 20		2		3	ement horiz		\$ 50,00		200,0		250,00	
	180 160 140 120 (6) 100 40 20 0		-		Déplac	ement horiz	15						
	180 160 140 120 (82) 180 160 140 120 60 40 20 0,00		-		Déplac	ement horiz							
	180 160 140 120 (6) 80 40 20 0.0		-		Déplac	ement horiz	15						
Ф'р=	180 160 140 120 60 140 120 60 40 40 20 0,0	00 5	-		Déplac	ement horiz	15						
Ф' _р = c' _p =	180 160 140 120 0 0,0 0 0,0	0 { kPa	-		100,0	oment horiz	15 (kPa)	50,00					
Ф'р=	180 160 140 120 80 60 40 20 0,0	0	-		100,0	00 σ _h	15 (kPa)	50,00	que	200,0			
Φ' _p = c' _p = σ' _r =	180 160 140 120 6 100 40 20 0,0	00 5	50,00		100,0	oment horiz	15 (kPa)	50,00	ique LAZMMO6/2018	200,0			
Φ' _p = c' _p = σ' _r =	180 160 140 120 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0	50,00		100,0	00 σ _h	15 (kPa)	50,00	que LAZMM2018	200,0			







53



55

IMS

Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique

	Ingé	nierie de: et des R	Mouvem	RN ents de Sol		ESSAIS	D'IDENTIFIC	CATION DE S	DL
	aire :			018/R1/76/0329			norme NF P	11-300	
	tu site :			SBV Andelle			TIOTHIC IN T	11-000	
	de l'ouvra	ige :		Val10	Localisation	on: X			
	iune : Iu prélèv	omont :		Ry	2/05/2018	Y			
	ige :	ement.			SG3	Z Nom de l'o	pérateur :	Z.EL AZMI	
		échantillo	n		E3	Date de l'e		25/05/2018	
		prélèvem			1,0	PV saisi p		Z.EL AZMI	
	e du maté			Limon argileux lé	gérement sableux marro		nisi du PV :	06/06/2018	
de	rétuve : 10	5°c		(NF P 94-050)		Feed		11 INE D 04 0500	
	Tene		Echantillon	(NF P 94-050)		hartillon		lène (NF P 94-068) se échantillon (g)	45.4
	MT	-1 (g)	ECHARISION	874,10	MTH (g)	323,20		me de bieu (mi)	80
		S (g)		719.60	MT sec (g)	266.60		se de bleu (g)	0.8
		₹E (g)		8,30	M Tare (g)		2,15		
		ns.		21,7	W%	8,30 21,9	VB VBS		2,12
_ `									
					ANALYSE GRANULOM	ETRIQUE (NF P	94-056)		
	Tamis (mm)	Refus cumulé (g)	% passant cumulé						190,0
	(mm)								
	100	0,00	100,00		1111				50.00
	80	0,00	100,00						50,00
	63	0,00	100,00						
	50	0,00	100.00						80,00
	31,5	0,00	100,00						
	20	0,00	100,00						79,00
	10	3,50	99,51						74,00
ı	8	6,40	99,90						
ı	6,3	8,00	55,55						60,00
ı	5	10,30	98,55						
Į	4	12,80	99.20						50,00
-	2	16,90	97,62						30,0
	1	20,60	97,10						
	0,5	24,40	96,57						40,00
	0,4	27,10 37.10	96,19						
	0.2	56,50	92,06						30,00
_	DMAX :		12						
									29,00
									10,00
		de la frac 50 mm	tion						
-	50		0,00						
_	5	98		5	2				3 0,00
_	2	97		·		Ozwertane de	storeis (mm)		-
	0,08	92	.06						
501	vations :								
7		'anaur c	anu nat	alle	21.7 %	Beenener	du laboratoir :	Satashnimus	
			eau natur t à 80 µm		21.7 % 92.06 %		du laboratoire gé EL AZMI	rotechnique:	
			rBS		2,12		6/06/2018		
			atériau G1	'R	A ₁ th				
					1				

SMBV Andelle Avant-Projet (Mission G2)



	1	MŞ	N.			IND	ICE POF	RTAN	IMI T	MEDIA	т	
Ingénierie et des	des Mo	uvement	s de Sol				Norme	NF	P 94-0	78		
et des	Arego	2018/R1/7	60329	Nat	ure du matéri	10:	Limon argil				arron	
iom de l'ouvra		Val10		Rés	frence de l'éc	hantilon	E3					
commune :		Ry		Nor	n de l'opérate	ur:	Z ELAZVI					
late du prélève londage :	ment:	02/05/201 SG3	8		e de l'essai : e de saisi du l	ev.	08/08/18					
ret du prelévemen	41	1,00		PV	saisi par :		Z ELAZVI					
			TEMEUR EN EA			_		=	-		Nat	
Masse totale hu Masse totale si			77,8		21,6 640		13,5		1093		73	
Masse de la tr	re (3)		8.2		8.3		1,3		8,3		8	
Masse séch	(2)		94,0		31,7		14.2		907		59	
W(%)	n vonu		10,9		12,9	- 1	6,7	_	19,	5	22	,I
Mode	N HONE		CBR	PR	OCTOR	Fre	rge de		Nome	alle	Mod	566
Moule			x			com	poctage		х			
			foint 1		roint 2		olot 3		Point		Pol	
Waters			10,9 2157		12,9		16,7		1247		120	
Masse totale Hu Masse du mor			2157 3212		2279 3212		2481 212	-	1247		123	
Masse soi Hum			3945	174	1067	4	269		426	5	41	34
Volume moule			2112		2112		112		211		21	
Masse vot humid Teneur en eau me			10.9		12.9		021		2,01		1,5	
	opon's		1,68		1,71		.73		1,6		1,	
SSAI DE PORT	ANCE IN	MEDIAT N	F P 94-078									
			10,9		12,9		16,7		19.5		22	
	0.00	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000		nen 000	0.000	0.000	0.000
S S	1,26	0,420	2,362	0,430	2,418	0.025	0,141		008	0,045	0.004	0.022
de portinos	2,00	0,600	3,374	0,610	3,430	0,045	0,253		010	0,056	0,000	0,034
denne	2,50 5.00	1,000	3,800 5,623	0,700	3,936	0,000	0,337		012	0,067	0,000	0,045
2	7,50	1,250	7,029	1,270	7,141	0,350	1,966	0	062	0,349	0,023	0,129
	10,00		n ee			0,560	3,149	0	088	0,495	0,000	0,169
Valor IF1	2,5 mm		29,06 28,21		29,48		1,53 1,94		0,51		0,	
IPI	Jones		29,06		29,48		1,94	\perp	0,85		0,	
17,500 (E 17,000 asset (MMIR 3) 17,000 asset (MMIR 3) 16,500 asset	:				1			Sat. 87 Sat. 10	Proctor on Procto S S 27%		20	3
Optimum Pr	10 ctor Norr		2 14 Worn (%)	15	16 17 Teneur e γd _{om} (kN	/m ⁵)		21 0m (k)		23	Valeur lichantillon	P(naturel)
sur la fracti			15,8		17,61			20,3			0,42	
observations:									Respo	nsable de	laboratoire:	
									ZELA	IMS		
sur la fracti Observations :	on 0/D m	Ingé		uvements 30.740 de	de Soi et des	Risques N	laturels - Aq	nence	ZEL A	ZMI est		





Conditions d'utilisation des matériaux en remblais

A₁ (états th, h,m)

Sol	Observations		Situation	Condition d'utilisation en remblai				Code			
301	générales	m	étéorologique	Condition d danisation en remolar	Е	G	W	Т	R	С	H
A ₂ th				nt inutilisables en l'état							
				n dépôt provisoire ou drainage préalable (plusieurs			1	101	٧		
	mois) peut être envisagea	blea	après étude spé	cifique et permettrait de les ramener en A _s h							
A,h	Ces sols sont difficiles à		pluie faible	Situation ne permettant pas la mise en remblai,				IOI			
	mettre en œuvre en	•		avec des garanties de qualité suffisantes			ľ	VOI	V		
	raison de leur portance	=	ni pluie,	Solution 1 : traitement	0	0	0	1	0	2	1
	faible.		ni	T : traitement avec un réactif adapté							
			évaporation	H : remblai de hauteur faible (≤ 5m)							
	Ils sont sujets au	-	évaporation	Solution 1 : utilisation en l'état	0	0	0	0	0	3	Γ
	matelassage		importante	C : compactage faible							
				H : remblai de hauteur faible							
	Le matelassage est à			Solution 2 : aération	1	0	1	0	1	2	Г
	éviter au niveau de			E : extraction en couche							
	l'arase terrassement			W : réduction de la teneur en eau par aération							
				R : couches minces							
				C : compactage moyen							
				H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)							L
				Solution 3 : traitement	0	0	0	1	0	2	Γ
				T : traitement avec un réactif adapté							
				C: compactage moyen							
A ₂ m	Ces sols s'emploient	**	pluie forte	Situation ne permettant pas la mise en remblai,			_	IOI			
	facilement mais sont			avec des garanties de qualité suffisantes			ľ	VOI	V		
	très sensibles aux	+	pluie faible	E : extraction frontale	2	0	0	0	0	2	П
	conditions			C : compactage moyen							
	météorologiques qui			H : remblais de hauteur moyenne (≤ 10 m)							
	peuvent très rapidement	=	ni pluie,		0	0	0	0	0	2	1
	interrompre le chantier à		ni	C : compactage moyen							
	cause d'un excès de		évaporation								
	teneur en eau ou au	-	évaporation	Solution 1: arrosage superficiel	0	0	3	0	0	2	Γ
	contraire conduire à un		importante	W : arrosage superficiel pour maintien de l'état							
	matériau sec difficile à			C : compactage moyen							
	compacter			Solution 2 : aération	0	0	0	0	0	1	Γ
				C : compactage intense							
			1	H: remblai de hauteur moyenne (≤10 m)							ı
			1	Solution 3 : extraction frontale	2	0	0	0	0	2	Γ
			1	E : extraction frontale							
			l	C: compactage moven							Ĺ

ANNEXE F:

EXTRAIT DU GUIDE SETRA-LCPC: « Réalisation des remblais et des couches de forme »

57



IMS

Ouvrage Val 10 Création d'un ouvrage hydraulique



58

Sol	Observations générales	me	Situation étéorologique	Condition d'utilisation en remblai	E	G		Code		c	H		
A ₂ z	Ces sols sont difficiles à compacter. Il faut au moins éviter de réduire	avec des garanties de qualité suffisantes					NON						
encore leur teneur e eau et pour des rembla de grande hauteur i changement de leur ét		*	pluie faible	E: extraction en couche R: couches minces C: compactage moyen H: remblai de hauteur moyenne (\$10 m)	1	0	0	0	1	1	2		
hydrique est nécessaire.		ni pluie, ni évaporation importante	Solution 1 : humidification dans la masse W: humidification pour changer l'état R: régalage en couches minces C: compactage moyen	O	0	4	0	1	2	0			
				Solution 2 : emploi en l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (\$ 10 m)	0	0	0	0	0	1	2		
			évaporation importante	Solution 1 : arrosage superficiel W : arrosage superficiel pouir maintien de l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur faible (\$ 5 m)	0	0		0	0	1	1		
				Solution 2 : extraction avec arrosage superficiel E : extraction frontale W: arrosage superficiel C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (\$ 10 m)	2	0	35	0	0	1	2		
				Solution 3 : humidification dans la masse W : humidification pour changement d'état R : couches minces C : compactage intense H : remblai de hauteur movenne (\$10 m)		0	4	0	1	1	2		
A _p ts	Leur humidification pour l étude spécifique			ent inutilisable en l'état état s voire m peut être envisagée sous réserve d'une			23	NON	ě:		_		

A₂ (états th, h)

Sol	Observations		Situation	Condition d'utilisation en remblai				Code			
301	générales	m	étéorologique	Condition d'utilisation en rembiai		G	W	Т	R	С	
A ₂ th			Sols normaleme	nt inutilisables en l'état			- 1	101	V		Ξ
A ₂ h	Ces sols sont difficiles à mettre en œuvre en	+	pluie faible	Situation ne permettant pas la mise en remblai, avec des garanties de qualité suffisantes	NON				V		
	raison de leur portance	=	ni pluie,	Solution 1 : traitement	0	0	0	2	0	2	Γ
	faible.		ni	T : traitement à la chaux							ı
	La mise en dépôt		évaporation	C : compactage moyen							L
	provisoire et le drainage		importante	Solution 2 : utilisation de l'état	0	0	0	0	0	3	Ī
	préalable ne sont			C : compactage faible							ı
	habituellement pas des			H : remblais de faible hauteur (≤ 5 m)							L
	solutions envisageables		évaporation	Solution 1 : aération	1	0	1	0	1	2	Γ
	dans le climat français		importante	E : Extraction en couches							ı
	moyen.			W : réduction de la teneur en eau par aération							ı
	Le matelassage est à			R : couches minces							l
	éviter au niveau de			C : compactage moyen							ı
	l'arase-terrassement.			H : remblai de hauteur moyenne (≤ 10 m)							L
				Solution 2 : traitement	0	0	0	2	0	2	Γ
				T : traitment à la chaux							I
				C : compactage moyen		ı			ı		ı

SMBV Andelle Avant-Projet (Mission G2)

Sol	Observations		Situation	Condition d'utilisation en remblai			- 1.0	Code			Ī
201	générales	m	étéorologique	Condition d'utilisation en remolai	ε	G	W	T	R	C	
A ₂ m	Ces sols ne posent pas de problème de réuti- lisation en remblai sauf	*	pluie forte	Situation ne permettant pas la mise en remblai, avec des garanties de qualité suffisantes	NON						
	par pluie forte ou moyenne	*	pluie faible	E : extraction frontale C : compactage moyen H : remblai de hauteur moyenne (\$10 m)	2	0	0	0	10	2	
			ni pluie, ni évaporation importante	C: compactage moyen	0	0	0	0	0	2	
	1	*	évaporation importante	Solution 1 : arrosage superficiel W : arrosage superficiel pour maintien de l'état C : compactage intense	0	0	3	0	0	2	•
				Solution 2 : emploi en l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (5 10 m)	2	0	3	0	0	1	
				Solution 3 : extraction frontale E : extraction frontale C : compactage mmoyen	2	0	0	0	0	2	
A23	La teneur en eau faible de ces sols oblige à un compactage intense. Il	*	pluie forte	Situation ne permettant pas la mise en remblai, avec des garanties de qualité suffisantes			1	NON			
		*	pluie faible	E: extraction en couche R: couches minces C: compactage intense H: remblai de hauteur movenne (5 10 m)	1	0	0	0	1	1	
	hauteur un chagement de leur état hydrique est nécessaire.		ni pluie, ni évaporation importante	Solution 1: humidification dans la masse W: humidification pour changer l'état R: couches minces C: compactage moven	0	0	4	0	1	2	
	L'humidification dans la masse exige un malaxage soigné avec			Solution 2 : utilisation en l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (\$ 10 m)	0	0	0	0	0	1	
	apport d'importantes quantités d'eau		évaporation importante	Solution 1 : humidification W : humidification pour changer l'état R : couches minces C : compactage intense	99	0	4	0	1	1	
				Solution 2 : arrosage W : arrosage superficiel pour maintien de l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur faible (S S m)	0	0	3	0	0	1	
				Solution 3 : extraction frontale avec arrosage E : extraction frontale W : arrosage superficiel pour maintien de l'état C : compactage intense H : remblai de hauteur moyenne (\$ 10 m)	2	0	3	0	0	1	





Classification et enchaînement des missions types d'ingénierie géotechnique (Extrait de la norme NF P 94-500 révisée en Novembre 2013)

Tout ouvrage est en interaction avec son environnement géotechnique. C'est pourquoi, au même titre que les autres ingénieries, l'ingénierie géotechnique est une composante de la maîtrise d'œuvre indispensable à l'étude puis à la réalisation de tout projet.

Integration goucchinque est unit composante de la ministración de un situation de la discission el retucio pura se a reassación de una propera Le modelle gologoque el le contexte geolechnique gelerial d'un situation de la difficial son situation de la misera positiva per la peuvent servir qu'à identifier des risques potentiels lés aux aléas géologiques du site. L'étude de leurs conséquences et de leur réduction éventuelle ne peut être fate que lors d'une mission géolechnique au stade de la mise au point du projet : en efficie scontraintes géolechniques de site sont conditionnées par la nature de l'ouvrage et variables dans le temps, pusque les formations géologiques se comportent différemment en fonction des solicitations auxquelles elles sont sounises (géoriétris de l'ouvrage, intensité et durée des efforts, cycles climatiques, procédés de construction, phasage des travaux notamment).

L'ingénierie géotechnique doit donc être associée aux autres ingénieries, à toutes les étapes successives d'étude et de réalisation d'un projet, et ainsi contribuer à une gestion efficace des risques géologiques afin de fiabiliser le délai d'exécution, le coût réel et la qualité des ourrages géotechniques que comporte le projet.

L'enchaînement et la définition synthétique des missions types d'ingénierie géotechnique sont donnés dans le tableau

Enchaînement des missions G1 à G4	Phases de la maîtrise d'œuvre	Mission d'ingéi (GN) et Pha	nierie géotechnique se de la mission	Objectifs à atteindre pour les ouvrages géotechniques	Niveau de management des risques géotechniques attendu	Prestations d'investigations géotechniques à réaliser
Étape 1 : Étude géotechnique préalable (G1)		Étude géotechnic Phase Étude de :	que préalable (G1) Site (ES)	Spécificités géotechniques du site	Première identification des risques présentés par le site	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
	Étude préliminaire, esquisse, APS			Première adaptation des futurs ouvrages aux spécificités du site	Première identification des risques pour les futurs ouvrages	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
Étape 2 : Étude géotechnique de conception (G2)	APD/AVP	Étude géotechnic (G2) Phase Avan	ue de conception t-projet (AVP)	Définition et comparaison des solutions envisageables pour le projet	Mesures préventives pour la réduction des risques identifiés, mesures correctives pour les	Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	PRO Étude géotechnique de concept (G2)Phase Projet (PRO)			Conception et justifications du projet	risques résiduels avec détection au plus tôt de leur survenance	Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	DCE/ACT		ude géotechnique de conception 2) Phase DCE / ACT			
Étape 3 : Études		À la charge de l'entreprise	À la charge du maître d'ouvrage			
géotechniques de réalisation (G3/G4)	EXE/VISA	SA Étude et suivi gébrechniques dischechniques d'exécution (33) d'exécution (34) Phase Étude (en Phase Supervisi interaction avec de l'étude (la phase Suivi) gébrechnique d'exécution (en interaction av la phase Supervision du s		Étude d'exécution conforme aux exigences du projet, avec maîtrise de la qualité, du délai et du coût	contrôle du management des risques résiduels (réalité des actions, vigilance, mémorisation, capitalisation des	Fonction des méthodes de construction et des adaptations proposées si des risques identifiés surviennent
	DET/ACR Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Suivi (en interaction avec la phase Étude)		Supervision géotechnique d'exécution (G4)Phase Supervision du suivi géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision de l'étude)	Exécution des travaux en toute sécurité et en conformité avec les attentes du maître d'ouvrage	retours d'expérience)	Fonction du contexte géotechnique observé et du comportement de l'ouvrage et des avoisinants en cours de travaux
À toute étape d'un projet ou sur un ouvrage existant	Diagnostic	Diagnostic géote		Influence d'un élément géotechnique spécifique sur le projet ou sur l'ouvrage existant	Influence de cet élément géotechnique sur les risques géotechniques identifiés	Fonction de l'élément géotechnique étudié

ANNEXE G:

CLASSIFICATION DES MISSIONS GEOTECHNIQUES (Norme NF 94-500)

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'An Requen préfecture le 26/03/2021

Envoyé en préfecture le 26/03/2021

Reçu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le

ID : 076-200075398-20210317-DELIB_2021_14-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt et un, le 17 mars, à 19 H 00, le Comité Syndical, légalement convoqué le 3 mars, s'est réuni au gymnase Henri AUVRAY de CROISY SUR ANDELLE, en séance publique sous la présidence de M. Daniel BUQUET.

Etaient présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN:

Didier BLAINVILLE – Bruno BOUCHER – Alain BURETTE – Norbert CAJOT – Philippe CARLE – Jean-Pierre CARPENTIER – Isabelle CASAERT – Marie-Line CAUCHOIS -Robert CHARBONNIER – Bernard CORBILLON – François DELNOTT – Jean-Paul DUPRESSOIR – Christophe GRISEL – Dominique HOUEL – Annie JEGAT – Claudine LALOUETTE – Patrick LELOUARD – Patrice NION – Jacques PETIT – Philippe PICARD – Fabienne VERHAEGHE.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Anthony AGUADO a donné pourvoir à Isabelle CASERT
- Delphine DURAME a donné pouvoir à Norbert CAJOT
- Emmanuel GOSSE a donné pourvoir à Robert CHARBONNIER
- Christophe HOGUET a donné pouvoir à François DELNOTT
- Jean-Luc POYEN a donné pouvoir à Didier BLAINVILLE
- Guillaume RENARD a donné pouvoir à Claudine LALOUETTE

Etaient excusés: Dominique ALIX – Jean-Jacques BOUTET - Mathieu PAILLOUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE:

François BALDARI – Pascal BEHAREL – Emmanuel BENARD – Emmanuel BOURGEOIS – Daniel BLAVETTE – Xavier CHIVOT – Alain DEROISSART – Cédric DUVAL – Denis GILLES- Patrice GOUMANS – Jean-Louis GROSSIER – Philippe HALLOT – Yannick HOUY – Sidonie LANCIEN – Véronique LECAULLE – Anne-Laure MARTEAU – Patrick MINIER – Xavier PUPIN – Vincent QUENE – Laurent SMAGGHE – Samya STALIN – André VIEILLARD – Philippe WALLECAN.

Absent ayant donné pouvoir :

- Stéphane BEVIERE a donné pouvoir à Jean-Louis GROSSIER

Était excusé: Bernard JOBIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 4 RIVIERES :

Denis BACHELET – François BERTIN – Daniel BUQUET – Karine BUQUET – Bernard CAILLAUD – Jean-Claude DELWARDE – Marc DUMONT – Patrick FRERE – Jérôme GRISEL – Marie-Odile HAUTEMAYOU – Régis HELLOT – Pascal LEGAY – Patrice QUIGNOT – Jacky THEVENET.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Sylvie ACHE a donné pouvoir à Jérôme GRISEL
- Jocelyne COUTARD a donné pouvoir à Daniel BUQUET

SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION:

Michel LAGRANGE - Patrick LOSEILLE.

Envoyé en préfecture le 26/03/2021

Recu en préfecture le 26/03/2021

Affiché le

ID: 076-200075398-20210317-DELIB_2021_14-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND:

Absent ayant donné pouvoir :

Christine MICHAUD a donné pouvoir à Daniel BUQUET

METROPOLE ROUEN NORMANDIE:

Absent ayant donné pouvoir :

Benoît ANQUETIN a donné pouvoir à Laurent SMAGGHE

Était excusée : Sylvie NICQ CROIZAT

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRAY EAWY:

Frédéric BAILLEUL

Nombre de membres en exercice: 102

Nombre de présents : 61

Nombre de votants: 72

Ouverture d'enquête publique sur le sous bassin versant de la Vallée Ecurée

M. le Président informe l'assemblée qu'une délibération doit être prise pour l'ouverture d'une enquête publique sur ce sous bassin versant.

Les avant-projets, levés topographiques, études géotechniques, projets et notices d'incidence au titre de la loi sur l'eau étant terminés sur le sous bassin versant de la Vallée Ecurée (Boissay, Catenay, Ry et Saint-Aignansur-Ry), il est demandé au comité syndical de délibérer pour l'ouverture d'une enquête au titre d'un Dossier d'Autorisation Environnementale Unique du code de l'Environnement (DAUE), couplée à une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour la protection du sous bassin versant susmentionné.

Il est demandé également au comité syndical d'accorder au Président le pouvoir d'engager l'ensemble des négociations foncières pour l'acquisition des terrains concernés.

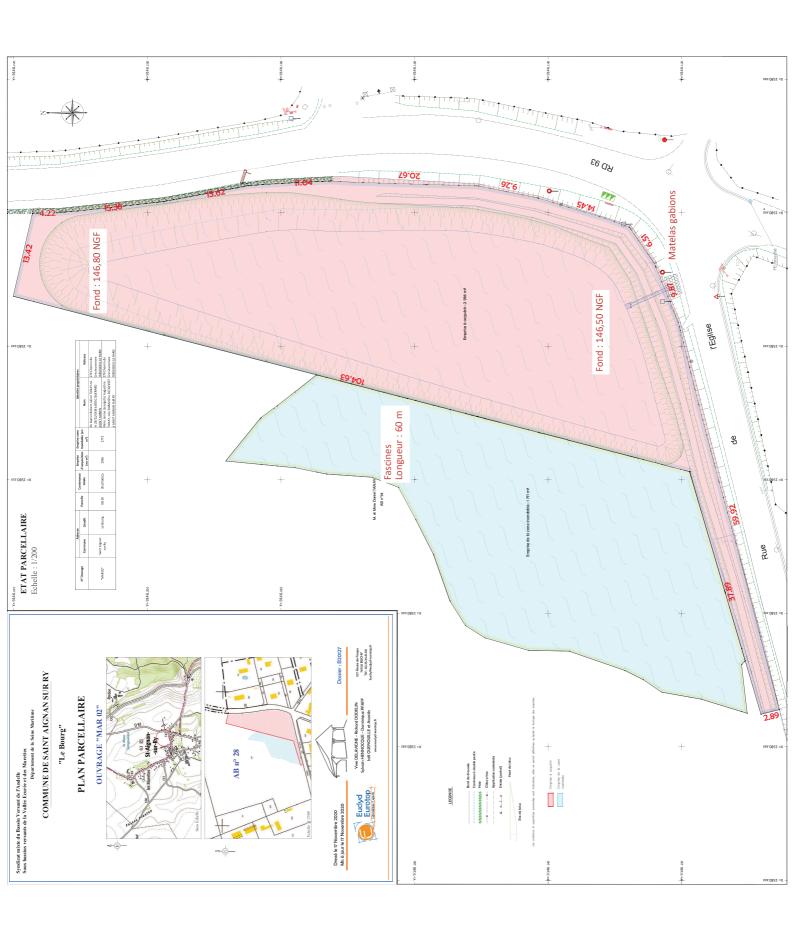
Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité l'ouverture d'une enquête publique au titre d'un Dossier d'Autorisation Environnementale Unique du code de l'Environnement (DAUE), couplée à une Déclaration d'Utilité Publique (DUP), et à une déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour la protection du sous bassin versant susmentionné. Il autorise également le Président à engager l'ensemble des négociations foncières pour l'acquisition des terrains concernés par les ouvrages hydrauliques.

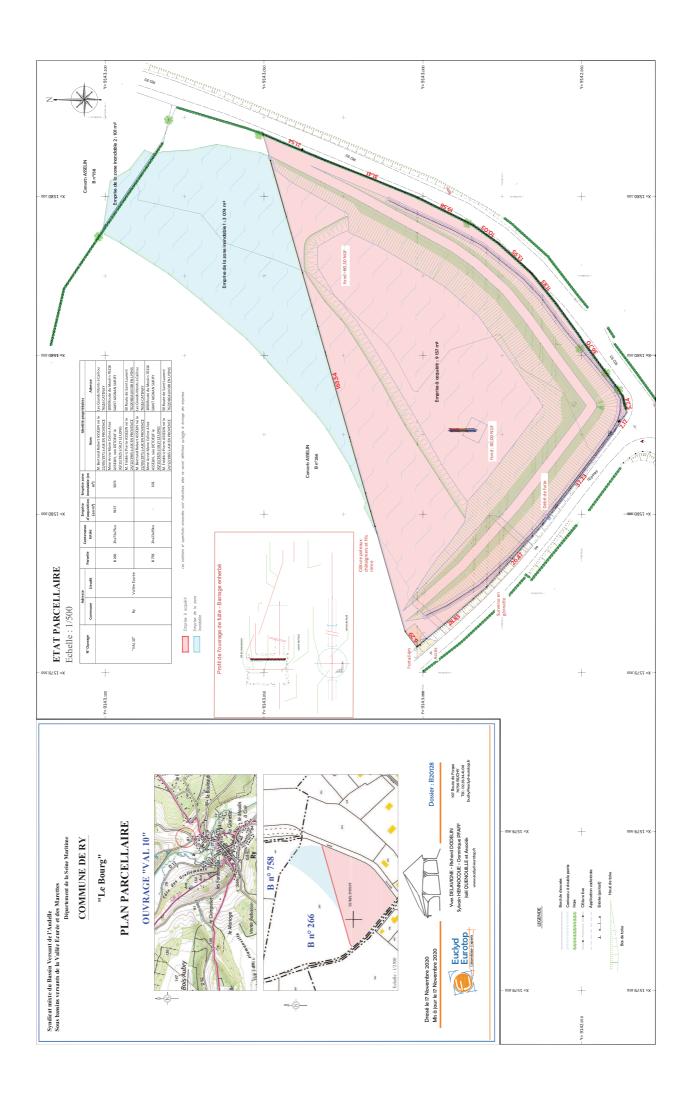
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme, Le Président,

Croisy-sur Andelle 76780

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de ROUEN le 23 mars 2021 et Publication et notification du 23 mars 2021.







Ouvrages Hydrauliques douces VAL03-VAL04-VAL05-VAL08-MAR01

Article	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
А	SECURITE DU	CHANT	IER		
A,01	Mise en place du chantier y compris l'installation, la signalisation, la sécurité et les démarches de Déclarations de Travaux				
	Amenée et repliement de la signalisation à l'égard de la circulation publique suivant les dispositions prévues aux pièces du marché y compris entretien, circulation alternée par feux tricolores, mise en place de déviations et installation d'un panneau de chantier,				
	FORFAIT :	F	1	4 000,00 €	4 000,00 €
В	TERRASSEMENT	EXTRAC	TION		
B,08	Déblais de la mare, curage et régalage sur site				
5,00	LE METRE CUBE :	m3	150	20,00€	3 000,00 €
В,09	Exportation de la vase				
-	LE METRE CUBE :	m3	150	12,00€	1 800,00 €
К	AMENAGEMEN	T PAYS	AGER		
K,01	Engazonnement				
•	LE METRE CARRE :	m2	1 000	0,80€	800,00€
к,05	Fourniture et plantation d'une haie à base de charmilles, de houx et de noisetier				
11,00	LE METRE LINEAIRE :	ml	80	15,00€	1 200,00 €
	Fourniture et mise en place de fascines constitué de pieux en bois Ø 100mm, et des				
K,11	branches de saule posées en tressage.		440	70.00.6	
	LE METRE LINEAIRE :	ml	140	70,00 €	9 800,00 €
L	DIVE	RS			
L,02	Ouverture de fossé suivant profil, évacuation des déblais ainsi que remise en œuvre de la				
2,02	terre végétale LE METRE LINEAIRE :	ml		20,00€	- €
L,03	Réalisation du plan de recolement en 3 exemplaires			Í	
L,03	FORFAIT:	F	1	2 000,00 €	2 000,00 €
Α	SECURITE DU CHANTIER			<u> </u>	4 000,00 €
B K L	TERRASSEMENT EXTRACTION AMENAGEMENT PAYSAGER DIVERS				4 800,00 € 11 800,00 € 2 000,00 €
				TOTAL HT TRAVAUX T.V.A. à 20% TOTAL TTC	22 600,00 € 4 520,00 € 27 120,00 €



Lutte contre les inondations - Conception et réalisation d'aménagements hydrauliques SOUS BASSINS VERSANTS DE LA VALLEE ECUREE ET DES MARETTES

Ouvrage VAL 02 - Agrandissement du bassin tampon

Article	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
А	SECURITE DU	CHANT	IER		
A,01	Mise en place du chantier y compris l'installation, la signalisation, la sécurité et les démarches de Déclarations de Travaux Amenée et repliement de la signalisation à l'égard de la circulation publique suivant les				
	dispositions prévues aux pièces du marché y compris entretien, circulation alternée par feux tricolores, mise en place de déviations et installation d'un panneau de chantier,				
A,02	FORFAIT:	F	1	4 000,00 €	4 000,00 €
A,02	Abattage et désouchage de la zone de travaux, y compris l'évacuation des déchets FORFAIT:	F	1	2 500,00 €	2 500,00 €
В	TERRASSEMENT	EXTRAC	TION		
B,01	Décapage de la terre végétale y compris le stockage en vu de son réemploi. LE METRE CUBE :	m3	400	1,50 €	600,00€
В,02	Déblais dans un terrain de toute nature y compris l'assèchement du terrain pendant les travaux. LE METRE CUBE :	m3	2 500	3,00 €	7 500,00 €
B,05	Terrassement par vidange et curage, y compris l'évacuation des extractions et épandage sur terre agricole ou décharge de l'entreprise (protocole signé)			,,,,,,	
	LE METRE CUBE :	m3	2 500	12,00€	30 000,00 €
С	FINITION DES TE	RRASSEI	MENTS		
C,01	Finition du fond, des talus et des berges par l'apport de terre végétale. LE METRE CARRE :	m2	2 000	1,00€	2 000,00 €
D	TERRASSEMENT POUR	LES CAN	ALISATIONS		
D,01 D,01a	Tranchée en terrain de toute nature jusqu'à 1.50m. Pour canalisation ou cadre inférieur ou égal à 500 mm. LE METRE LINEAIRE :	ml	2	25,00 €	50,00 €
D,03 D,03a	Fourniture et mise en place d'un lit de pose et enrobage en matériau d'apport sur la largeur du fond de la tranchée, compris compactage soigné. en sable 0/4			45.00.0	
D,03b	LE METRE CUBE : en gravillon 4/12.5	m3	1	45,00 €	45,00 €
D,03c	LE METRE CUBE : en béton maigre (150 kg/m3)	m3	1	60,00€	60,00€
·	LE METRE CUBE :	m3	1	110,00€	110,00€
D,03d	en béton à 200kg CPJ 45. LE METRE CUBE :	m3	1	220,00€	220,00€
F	CANALISATIONS I	D'EVACL	JATION		
F 03 F,03-01	Cadre ou canalisation en Béton centrifugé . Série 135A ou fonte pour diamètre nominal de 300mm	ml	2	90,00€	180,00€
G	OUVRAGES	ANNEX	S		
G,02e	Fourniture et pose d'un regard 1000 mm préfabriqué, caillibotis inox avec cage à requin et béton de finition (hauteur max 1,30 m)		,		
	L'UNITE :	U	1	2 000,00 €	2 000,00 €
J	DISPOSITIF AN	TI-EROS	ION		
J,02	Fourniture et mise en place d'une géonatte tridimensionnelle anti-érosion LE METRE CARRE :	m2	200	20,00€	4 000,00 €
К	AMENAGEMEN	T PAYS	AGER		
K,01	Engazonnement LE METRE CARRE :	m2	2 000	0,80€	1 600,00 €
L					

Article	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
L	DIVE	RS			
L,01	Fourniture et mise en place d'un témoin de stabilité repéré en X,Y, et Z. L'UNITE :	U	1	300,00 €	300,00€
L,03	Réalisation du plan de recolement en 3 exemplaires FORFAIT :	F	1	2 000,00 €	2 000,00 €
L,05	Réalisation et mise en place d'une échelle limnimétrique spécifique (code couleur) sur IPN et massif béton L'UNITE :	U	1	500,00€	500,00€
L,12	Dépose et évacuation de canalisations fontes ou béton, pour un diamètre inférieur à 800 mm L'UNITE :	ml	50	50,00€	2 500,00 €
L,13	Reprise de maçonnerie de l'ouvrage en traversée de voirie à liaisonner avec l'ouvrage de fuite FORFAIT:	F	1	2 000,00 €	2 000,00 €
A B C D F G J K L	SECURITE DU CHANTIER TERRASSEMENT EXTRACTION FINITION DES TERRASSEMENTS CANALISATION TERRASSEMENT CANALISATION D'EVACUATION OUVRAGES ANNEXES DISPOSITIF ANTI-EROSION AMENAGEMENT PAYSAGER DIVERS				6 500,00 € 38 100,00 € 2 000,00 € 485,00 € 180,00 € 2 000,00 € 4 000,00 € 1 600,00 € 7 300,00 €
				TOTAL HT TRAVAUX T.V.A. à 20% TOTAL TTC	62 165,00 € 12 433,00 € 74 598,00 €



Lutte contre les inondations - Conception et réalisation d'aménagements hydrauliques SOUS BASSINS VERSANTS DE LA VALLEE ECUREE ET DES MARETTES

Ouvrage MAR 02 - Bassin tampon

Article	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Α	SECURITE DU	CHANT	IER		
A,01	Mise en place du chantier y compris l'installation, la signalisation, la sécurité et les démarches de Déclarations de Travaux				
	Amenée et repliement de la signalisation à l'égard de la circulation publique suivant les dispositions prévues aux pièces du marché y compris entretien, circulation alternée par feux tricolores, mise en place de déviations et installation d'un panneau de chantier,				
	FORFAIT:	F	1	4 000,00€	4 000,00€
В	TERRASSEMENT	EXTRA	CTION		
В,01	Décapage de la terre végétale y compris le stockage en vu de son réemploi. LE METRE CUBE :	m3	600	1,50€	900,00€
В,02	Déblais dans un terrain de toute nature y compris l'assèchement du terrain pendant les travaux.				
	LE METRE CUBE :	m3	2 800	3,00€	8 400,00€
В,03а	Mise en place des remblais pour constitution des digues, talus, rampes d'accès et ilots sur le sol décapé, y compris le compactage LE METRE CUBE :	m3	200	3,00€	600,00€
B,03b	Plus Values au prix B,03 pour fourniture et traitement à la Chaux 3% des remblais pour constitution des digues ou apport de matéraux limono-argileux, tri des silex et évacuation des éléments >10 mm				
	LE METRE CUBE :	m3	200	7,00€	1 400,00€
В,05	Terrassement par vidange et curage, y compris l'évacuation des extractions et épandage sur terre agricole ou décharge de l'entreprise (protocole signé) LE METRE CUBE :	m3	2 600	12,00€	31 200,00€
С	FINITION DES TEI	RRASSEI	MENTS		
C,01	Finition du fond, des talus et des berges par l'apport de terre végétale. LE METRE CARRE :	m2	3 000	1,00€	3 000,00 €
D	TERRASSEMENT POUR	LES CAN	ALISATIONS		
D 04					
D,01 D,01a	Tranchée en terrain de toute nature jusqu'à 1.50m. Pour canalisation ou cadre inférieur ou égal à 500 mm. LE METRE LINEAIRE :	ml	8	25,00€	200,00€
D,02 D,02a	Croisement d'ouvrage Pour ouvrage d'un diamètre inférieur ou égal à 0.50m. L'UNITE :	U	2	80,00€	160,00€
D,03 D,03a	Fourniture et mise en place d'un lit de pose et enrobage en matériau d'apport sur la largeur du fond de la tranchée, compris compactage soigné. en sable 0/4				
	LE METRE CUBE :	m3	1	45,00€	45,00€
D,03b	en gravillon 4/12.5 LE METRE CUBE :	m3	2	60,00€	120,00€
D,03c	en béton maigre (150 kg/m3) LE METRE CUBE :	m3	1	110,00€	110,00€
D,03d	en béton à 200kg CPJ 45. LE METRE CUBE :	m3	2	220,00€	440,00€
F	CANALISATIONS I	D'EVACL	JATION		
F 03 F,03-01	Cadre ou canalisation en Béton centrifugé . Série 135A ou fonte pour diamètre nominal de 300mm	ml	8	90,00€	720,00€
G	OUVRAGES	ANNEX	ES		
G,02e	Fourniture et pose d'un regard 1000 mm préfabriqué, caillibotis inox avec cage à requin et béton de finition (hauteur max 1,30 m) L'UNITE:	U	1	2 000,00 €	2 000,00 €
G,07	Fourniture et mise en place d'une tête d'aqueduc pour un diamètre maxi 800mm.				·
	L'UNITE :	U	1	850,00€	850,00€

Article	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT		
1	DISPOSITIF ANTI-EROSION						
J,01	Fourniture et mise en place d'un matelas anti-érosion en grillage galvanisé, y compris les déblais remblais, le remplissage de 23 cm de caillou de 80/120, l'ancrage, et la fermeture						
	LE METRE CARRE :	m2	6	80,00€	480,00€		
J,02	Fourniture et mise en place d'une géonatte tridimensionnelle anti-érosion LE METRE CARRE :	m2	150	20,00€	3 000,00€		
J,07	Fourniture et mise en place de béton 200 kg/N pour enrobage de canalisation de l'ouvrage LE METRE CUBE :	m3	4	250,00€	1 000,00€		
К	AMENAGEMENT PAYSAGER						
К,01	Engazonnement LE METRE CARRE:	m2	3 000	0,80€	2 400,00€		
K,07b	Fourniture et mise en place d'une clôture en poteaux châtaignier et 5 rangées de barbelés LE METRE LINEAIRE :	ml	330	8,00€	2 640,00€		
к,08	Fourniture et mise en place d'un passage d'homme L'UNITE :	U	1	50,00€	50,00€		
к,09	Fourniture et mise en place d'un portail de type herbagère constitué d'un levier des deux poteaux en béton et 5 rangées de barbelés L'UNITE :	U	1	300,00€	300,00€		
K,11	Fourniture et mise en place de fascines constitué de pieux en bois Ø 100mm, et des branches de saule posées en tressage. LE METRE LINEAIRE:	ml	60	70,00€	4 200,00€		
L	DIVE	RS					
L,01	Fourniture et mise en place d'un témoin de stabilité repéré en X,Y, et Z. L'UNITE :	U	1	300,00€	300,00€		
L,03	Réalisation du plan de recolement en 3 exemplaires FORFAIT :	F	1	2 000,00€	2 000,00 €		
L,04	Fourniture et mise en place d'un panneau danger L'UNITE :	U	2	500,00€	1 000,00€		
L,05	Réalisation et mise en place d'une échelle limnimétrique spécifique (code couleur) sur IPN et massif béton L'UNITE :	U	1	500,00€	500,00€		
A B C D F G J K L	SECURITE DU CHANTIER TERRASSEMENT EXTRACTION FINITION DES TERRASSEMENTS CANALISATION TERRASSEMENT CANALISATION D'EVACUATION OUVRAGES ANNEXES DISPOSITIF ANTI-EROSION AMENAGEMENT PAYSAGER DIVERS				4 000,00 € 42 500,00 € 3 000,00 € 1 075,00 € 720,00 € 2 850,00 € 4 480,00 € 9 590,00 € 3 800,00 €		
				TOTAL HT TRAVAUX T.V.A. à 20% TOTAL TTC	72 015,00 € 14 403,00 € 86 418,00 €		



Lutte contre les inondations - Conception et réalisation d'aménagements hydrauliques SOUS BASSINS VERSANTS DE LA VALLEE ECUREE ET DES MARETTES

Ouvrage VAL 10 - Barrage enherbé

Article	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
А	SECURITE DU				
A,01	Mise en place du chantier y compris l'installation, la signalisation, la sécurité et les démarches de Déclarations de Travaux Amenée et repliement de la signalisation à l'égard de la circulation publique suivant les dispositions prévues aux pièces du marché y compris entretien, circulation alternée par feux tricolores, mise en place de déviations et installation d'un panneau de chantier,				
	FORFAIT:	F	1	4 000,00€	4 000,00€
В	TERRASSEMENT	EXTRAC	TION		
В,01	Décapage de la terre végétale y compris le stockage en vu de son réemploi. LE METRE CUBE :	m3	2 000	1,50€	3 000,00€
В,02	Déblais dans un terrain de toute nature y compris l'assèchement du terrain pendant les travaux. LE METRE CUBE :	m3	9 000	3,00€	27 000,00€
В,03а	Mise en place des remblais pour constitution des digues, talus, rampes d'accès et ilots sur le sol décapé, y compris le compactage LE METRE CUBE:	m3	9 000	3,00€	27 000,00€
B,03b	Plus Values au prix B,03 pour fourniture et traitement à la Chaux 3% des remblais pour constitution des digues ou apport de matéraux limono-argileux, tri des silex et évacuation		3 000	3,00 €	27 000,00 €
	des éléments >10 mm LE METRE CUBE :	m3	9 000	7,00€	63 000,00€
С	FINITION DES TEF	RRA <u>SSE</u> I	MENTS		
C,01	Finition du fond, des talus et des berges par l'apport de terre végétale.				
	LE METRE CARRE :	m2	10 000	1,00€	10 000,00€
С,03	Compactage du fond de bassin, afin de limiter les infiltrations sous le barrage LE METRE CARRE:	m2	2 500	0,50€	1 250,00€
D	TERRASSEMENT POUR	LES CAN	NALISATIONS		
D,01 D,01a	Tranchée en terrain de toute nature jusqu'à 1.50m. Pour canalisation ou cadre inférieur ou égal à 500 mm. LE METRE LINEAIRE :	ml	25	25,00€	625,00€
D,02 D,02a	Croisement d'ouvrage Pour ouvrage d'un diamètre inférieur ou égal à 0.50m. L'UNITE :	U	4	80,00€	320,00€
D,03 D,03a	Fourniture et mise en place d'un lit de pose et enrobage en matériau d'apport sur la largeur du fond de la tranchée, compris compactage soigné. en sable 0/4				
,	LE METRE CUBE :	m3	4	45,00€	180,00€
D,03b	en gravillon 4/12.5 LE METRE CUBE :	m3	2	60,00€	120,00€
D,03c D,03d	en béton maigre (150 kg/m3) LE METRE CUBE : en béton à 200kg CPJ 45.	m3	2	110,00€	220,00€
D,03a	EE METRE CUBE :	m3	3	220,00€	660,00€
E	DEMOLITION ET REFEC	TION DE	CHAUSSEES		
E,02 E,02b	Réfection de chaussée. Route empierrée sans revêtement par apport de grave compactée naturelle (0/80) sur une épaisseur de 0.30m				
	LE METRE CARRE :	m2	100	10,00€	1 000,00€
F	CANALISATIONS [D'EVACL	JATION		
F 03 F,03-01	Cadre ou canalisation en Béton centrifugé . Série 135A ou fonte pour diamètre nominal de 300mm	ml	25	90,00€	2 250,00€
G	OUVRAGES	ANNEX	ES		
G,01	Confection de regards de visite jusqu'à 1.50m.				
G,01a	Regard de visite préfabriqué constitué d'anneaux de béton armé. L 'UNITE :	U	1	560,00€	560,00€
G,02 G,02a	Fourniture et pose de tampon fonte rond pour regard de visite, diamètre de passage 600mm. Pour regard situé sous une voie communale ou rurale. L'UNITE:	U	1	145,00€	145,00€
G,04c	Fourniture et mise en place d'un ouvrage en béton préfabriqué de 2m de largeur pour assurer le débit le fuite, d'une hauteur maximale de 3,6 m comportant 2 à 3 passages				
G,07	L'UNITE : Fourniture et mise en place d'une tête d'aqueduc pour un diamètre maxi 800mm.	U	1	19 500,00 €	19 500,00€
3,07	L'UNITE:	U	1	850,00€	850,00€

Article	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT		
н	ETANCH	IEITE					
Н,04	Fourniture et mise en place d'un tapis drainant aval sur la demi largeur du talus (grave 0/80mm compactée à q3, géotextile anti contaminant et géotextile de classe 3, drain, raccordement sur la canalisation de fuite) LE METRE CARRE :	m2	400	15,00€	6 000,00€		
J	DISPOSITIF ANTI-EROSION						
J,02	Fourniture et mise en place d'une géonatte tridimensionnelle anti-érosion LE METRE CARRE :	m2	700	20,00€	14 000,00€		
J,07	Fourniture et mise en place de béton 200 kg/N pour enrobage de canalisation de l'ouvrage LE METRE CUBE :	m3	15	250,00€	3 750,00€		
К	AMENAGEMEN	T PAYSA	GER				
к,01	Engazonnement LE METRE CARRE:	m2	10 000	0,80€	8 000,00€		
К,07Ь	Fourniture et mise en place d'une clôture en poteaux châtaignier et 5 rangées de barbelés LE METRE LINEAIRE :	ml	450	8,00€	3 600,00€		
к,08	Fourniture et mise en place d'un passage d'homme L'UNITE :	U	1	50,00€	50,00€		
к,09	Fourniture et mise en place d'un portail de type herbagère constitué d'un levier des deux poteaux en béton et 5 rangées de barbelés L'UNITE :	U	1	300,00€	300,00€		
L	DIVE	RS					
L,01	Fourniture et mise en place d'un témoin de stabilité repéré en X,Y, et Z. L'UNITE :	U	1	300,00€	300,00€		
L,03	Réalisation du plan de recolement en 3 exemplaires FORFAIT :	F	1	2 000,00€	2 000,00 €		
L,04	Fourniture et mise en place d'un panneau danger L'UNITE :	U	2	500,00€	1 000,00€		
L,05	Réalisation et mise en place d'une échelle limnimétrique spécifique (code couleur) sur IPN et massif béton L'UNITE :	U	1	500,00€	500,00€		
A B C D E F G H J K L	SECURITE DU CHANTIER TERRASSEMENT EXTRACTION FINITION DES TERRASSEMENTS CANALISATION TERRASSEMENT DEMOLITION ET REFECTION DE CHAUSSEES CANALISATION D'EVACUATION OUVRAGES ANNEXES ETANCHEITE DISPOSITIF ANTI-EROSION AMENAGEMENT PAYSAGER DIVERS				4 000,00 € 120 000,00 € 11 250,00 € 2 125,00 € 1 000,00 € 2 250,00 € 6 000,00 € 17 750,00 € 11 950,00 € 3 800,00 €		
				TOTAL HT TRAVAUX T.V.A. à 20% TOTAL TTC	201 180,00 € 40 236,00 € 241 416,00 €		